



SAGA DU STADE
La RIO lance un nouvel appel d'offres pour le toit
Page A 5



ONU
Harper promet un demi-milliard pour la santé dans les pays pauvres
Page A 3

www.ledesvoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 214

LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Soudaine odeur électorale à Ottawa

Jim Flaherty prononce une allocution provocatrice aux allures de discours de campagne

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le public rassemblé au Château Laurier attendait un discours économique: c'est plutôt une déclaration de guerre politique que le ministre des Finances, Jim Flaherty, a lancée hier midi. Promettant un avenir catastrophique aux Canadiens s'ils tournent le dos aux conservateurs, M.

Flaherty a attaqué de plein front la «coalition de l'opposition» et mis la table pour un automne électoral.

Ceux qui espéraient que le ton change sur la colline parlementaire après la pause estivale ont obtenu hier un début de réponse: ça ne risque pas d'arriver. Le discours de Jim Flaherty a mis le feu aux poudres aux Communes et relancé les supputations sur la tenue d'un scrutin automnal qu'aucun parti ne dit vouloir.

Devant le parterre étonné des gens d'affaires du Cercle canadien d'Ottawa, M. Flaherty s'est montré vindicatif dans une allocution qui avait toutes les allures d'un discours de campagne. Il a accusé les partis d'opposition de vouloir former une coalition qui fera exploser les dépenses de l'État et augmentera les taxes et impôts.

Selon lui, le déclenchement d'une «élection inuti-

le» mettrait pratiquement tout en péril: les «impressionnants accomplissements du Canada des dernières années», le «statut de leader mondial» du pays en

VOIR PAGE A 10: FLAHERTY

■ La chronique de Manon Cornellier, page A 3 : C'est parti!

GAZ DE SCHISTE: ÇA CHAUFFE À SAINT-ÉDOUARD



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Le metteur en scène Dominic Champagne a été parmi ceux qui ont apostrophé les représentants de l'industrie du gaz de schiste, lors de l'assemblée de consultation tenue hier soir à Saint-Édouard-de-Lotbinière.

La colère s'exprime dans Lotbinière aussi

ROBERT DUTRISAC
ISABELLE PORTER

Saint-Édouard-de-Lotbinière — Comme à Bécancour, les représentants de l'industrie du gaz de schiste, André Caillé en tête, se sont fait brasser lors de cette deuxième séance d'information, pas seulement par les écologistes patentés, mais par les gens du coin.

«Vous ne pouvez nous dire qu'il n'y a pas de risques. Ne nous prenez pas pour des cons. Il y a trop de questions, il y a trop d'incertitude», a lancé sous les applaudissements Dominic Champagne, un metteur en scène qui possède une résidence secondaire à Deschambault. On vous voit venir et on n'a pas confiance en nous. Je vous en passe un papier, vous ne passerez pas.»

«Ce sont des gens du BAPE [Bureau d'audiences publiques sur l'environnement] qui devraient être là.

Pas des «financiers» de la caisse électorale du Parti libéral», a lancé un citoyen.

Cherchant à éviter d'être «varlopes» comme à Bécancour, pour employer une expression d'André Caillé, les spécialistes en relations publiques avaient pourtant tenté de «discipliner» les échanges en imposant une limite de deux minutes pour chacune des

VOIR PAGE A 10: LOTBINIÈRE

Nomination à la magistrature

Trois libéraux reconnaissent être intervenus

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Charles Rondeau, Michel Després et Norman MacMillan ont tous admis, hier devant la commission Bastarache, être intervenus pour influencer sur une nomination à la magistrature, mais les trois libéraux refusent de dire qu'il s'agit de «pressions» indues.

Le collecteur de fonds Charles Rondeau, un comptable de Québec qui milite au PLQ depuis 35 ans, a soutenu n'avoir «rien fait de mal» lors d'un long interrogatoire livré sur un ton candide et sous l'œil de son grand ami Franco Fava, collecteur au PLQ et pivot des allégations de Marc Bellemare.

M. Rondeau a raconté avoir reçu en 2003 un coup de fil d'une vieille connaissance, Michel Simard, qui

VOIR PAGE A 10: LIBÉRAUX

■ L'éditorial de Josée Boileau, page A 8: Une farce



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Les collecteurs de fonds du PLQ Charles Rondeau (à droite), qui a témoigné hier à la commission Bastarache, et Franco Fava, qui sera entendu aujourd'hui.



AGENCE FRANCE-PRESSE

ARCHÉOLOGIE

Les progrès de la datation éclairent la préhistoire

■ À lire en page A 7

INDEX

Actualités A 3	Éditorial A 8
Annonces B 6	Idées A 9
Avis publics B 5	Météo B 8
Carrières B 4	Monde B 7
Culture B 10	Mots croisés B 8
Décès B 6	Sudoku B 8
Économie B 1	Télévision B 9

LES GRANDS MYTHES DE LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

4— Une révolution inachevée?

Il y a un demi-siècle débutait la Révolution tranquille. Moment fondateur du Québec moderne ou simple rattrapage d'une société minoritaire en Amérique du Nord? De la définition de cette période de réformes accélérées dépend la perception même du Québec d'aujourd'hui. Voici le dernier d'une série de quatre articles portant sur quelques-uns des grands mythes de ce moment charnière de notre histoire.

CHRISTIAN RIOUX

«C'est maintenant ou jamais que nous serons maîtres chez nous!», lançait le premier ministre Jean Lesage lors du célèbre débat télévisé qui précéda l'élection de 1962 sur la nationalisation de l'électricité. Quarante-huit ans plus tard, il est difficile d'imaginer une campagne électorale menée sous un slogan aussi

percutant et dérangeant. Lorsqu'on réécoute les enregistrements de l'époque, où Lesage parlait d'une «œuvre de libération», il est difficile de ne pas conclure que les révolutionnaires tranquilles rêvaient de beaucoup plus que la nationalisation de l'électricité et la création des cégeps.

«La dynamique fondamentale de la Révolution tranquille était émanicipatrice», affirme le sociologue

VOIR PAGE A 10: RÉVOLUTION



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

René Lévesque après la défaite référendaire de 1980. La Révolution tranquille s'achève sur une impasse politique, constate l'économiste Pierre Fortin.

CHRISTIANE CHARETTE
EN SEMAINE 9H

Aujourd'hui: suivre la ligne du parti ?

Discussion avec Christian Dufour, Marie Grégoire et Jean Cournoyer.

Réalisation: Marie-Claude Beaucage

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/christiane



une ÉVOLUTION naturelle

C'EST NATUREL POUR NOUS DE REPENSER L'ÉNERGIE. C'est naturel parce que le gaz naturel est plus qu'une source d'énergie. C'est une source d'inspiration.

C'est l'énergie que nous privilégions au quotidien. C'est aussi l'énergie qui nous motive à proposer des solutions énergétiques globales, dans la poursuite de notre engagement à créer de la valeur maintenant et pour les générations à venir.

Parce que nous avons la conviction que **LA VIE EN MIEUX, C'EST LA VIE EN BLEU.**

 **Gaz Métro**
la vie en bleu

Visitez gazmetro.com/bleu pour découvrir nos projets.

ACTUALITÉS

TEMPS LIBRE

lundi au vendredi
16h30 à 18h00

WWW.RADIOVM.COM



C'est parti!



MANON CORNELLIER

Le décor, l'invité et le moment choisi laissent présager un discours étoffé, surtout de la part du ministre des Finances d'un gouvernement qui répète ne pas vouloir d'élections afin de mieux se concentrer sur l'économie. Mais une journée à peine après la reprise des travaux parlementaires, les convives du Cercle canadien d'Ottawa, réunis dans la grande salle de bal du Château Laurier, ont eu la surprise de se faire servir une diatribe des plus partisans par nul autre que Jim Flaherty. On se serait cru au beau milieu d'une campagne électorale serrée menée par un gouvernement légèrement désespéré.

M. Flaherty soutient ne pas vouloir d'élections maintenant, car elles seraient une menace pour «la croissance», «la prospérité à long terme» et «la qualité de vie de nos enfants et petits-enfants». Rien de moins! En même temps, on croirait à l'entendre que le pays est en danger, car sur le point d'être pris d'assaut par une méchante coalition libérale-néodémocrate-bloquiste qui mettrait en péril la reprise, les finances publiques, des centaines de milliers d'emplois et l'avenir de nos enfants et petits-enfants (encore!). La solution de rechange? Un gouvernement conservateur majoritaire, bien sûr.

Selon M. Flaherty, un tel gouvernement serait un gage de stabilité et de bonne gestion, comme il l'a démontré durant la crise. Après tout, le fardeau de la dette du Canada est le moins lourd des pays développés. Les banques sont solides, le plan de relance économique a eu de l'effet et un budget équilibré pointe à l'horizon.

Le ministre des Finances espère vraiment qu'on a la mémoire courte et qu'on a oublié que ce gouvernement a dû avoir le fusil sur la tempe pour pondre son plan de relance. Au lendemain de l'élection de 2008, son énoncé économique ne visait qu'à éviter un déficit au gouvernement. Il ne comportait aucune mesure de relance, que des restrictions budgétaires. Si l'opposition, réunie pour l'occasion en coalition, n'avait pas menacé de défaire le gouvernement, il n'y aurait pas eu de plan présenté au début de 2009. (Il est intéressant de noter qu'il était impossible hier d'avoir accès à cet énoncé économique 2008 sur le site de Finances Canada, alors qu'on pouvait consulter en totalité ou en partie tous ceux présentés depuis 1995.)

Le ministre parle d'un fardeau de la dette plus léger qu'ailleurs. C'est vrai. Il s'est alourdi avec la mise en œuvre du plan de relance, mais on ne peut le lui reprocher. Par contre, on peut comparer pour mesurer le sérieux de l'effort. Quand les libéraux ont pris le pouvoir en 1993, la dette représentait 67 % de notre produit intérieur brut. Quand les conservateurs les ont délogés en 2006, cette dette ne représentait plus que 35 % de notre PIB, résultat de remboursements successifs de la dette et de l'enrichissement collectif du pays. Avant la crise, les conservateurs avaient réussi à abaisser ce pourcentage de six autres points, mais les ont entièrement perdus depuis. Et si on se fie au dernier budget, il faudra environ cinq ans pour passer à nouveau sous la barre des 35 %.

M. Flaherty insiste aussi sur la santé de notre système bancaire, mais il omet de mentionner qu'il en serait autrement si les libéraux n'avaient pas résisté aux demandes de fusions et de déreglementation qui avaient la faveur des conservateurs quand ils étaient dans l'opposition.

Comme le dit si bien le ministre, les qualités du Canada ne sont pas le fruit du hasard. C'est parce que des gouvernements successifs ont fait des choix difficiles que le Canada a pu traverser cette récession mieux que ses partenaires commerciaux.

La politique monétaire adoptée au début des années 1990, l'adoption de la TPS, la décision de désindexer partiellement les niveaux d'imposition et les paiements de transfert aux particuliers sont toutes des politiques du gouvernement Mulroney qui ont facilité la tâche des libéraux quand ils se sont attaqués au déficit au milieu des années 1990.

Avec leur réforme de l'assurance-emploi, la réduction massive des dépenses publiques, la diminution des transferts aux provinces, le maintien de la TPS, la création de réserves pour éventualités, les libéraux ont pu effacer le déficit, afficher des surplus et réduire la dette. Ce revirement majeur a à son tour profité aux conservateurs de Stephen Harper.

Depuis que ce gouvernement est au pouvoir, les dépenses de programmes ont augmenté année après année et ont toujours représenté 13 % ou plus du PIB. M. Flaherty a aussi utilisé la marge de manœuvre dont il a hérité pour réduire la TPS, la mesure fiscale la plus populiste et populaire qui soit, mais qui demeure la moins performante sur le plan économique. Il a diminué les taxes des entreprises, mais persiste à vouloir les réduire encore en janvier, et ce, malgré le déficit record affiché l'an dernier (47 milliards).

Lui qui dit vouloir protéger les familles haussera les cotisations à l'assurance-emploi, qui sont une taxe sur la masse salariale qui décourage l'embauche et alourdit le fardeau fiscal d'un seul groupe de travailleurs, les salariés, y compris les plus petits.

M. Flaherty a fait des bons coups au fil des ans et voudrait qu'on le reconnaisse, mais ce n'est pas en optant pour la malhonnêteté intellectuelle qu'il y parviendra. Ni en nous pensant assez naïfs pour croire encore au bonhomme Sept-Heures...

mcornellier@ledevoir.com



MIKE SEGAR REUTERS

«Dans nos efforts pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, nous devons bien cibler notre action, être pragmatiques, et, par-dessus tout, nous devons rendre des comptes», a déclaré Stephen Harper, hier, devant l'assemblée générale de l'ONU à New York.

Stephen Harper à l'ONU

Le Canada promet un demi-milliard

L'aide pour lutter contre la malaria, la tuberculose et le sida bonifiée de 30 %

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Pour le premier de ses deux discours devant l'assemblée des nations du monde, le premier ministre Stephen Harper a annoncé hier à New York que le Canada consacrerait un demi-milliard de dollars à la lutte mondiale contre la malaria, la tuberculose et le sida. Il s'agit d'une bonification d'environ 30 % de son aide à cet égard.

Stephen Harper a pris la parole dans le cadre de la rencontre sur les Objectifs du millénaire pour le développement, visant à réduire la pauvreté dans le monde. Un des buts de la rencontre était de renflouer, pour les trois prochaines années, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. M. Harper a annoncé que la contribution canadienne sera de 540 millions de dollars.

La somme est considérable dans la mesure où le précédent engagement canadien trisannuel s'était élevé à 412 millions de dollars, mais il ne se compare pas avantageusement à celle d'autres pays. La

France, par exemple, a annoncé lundi qu'elle verserait, pour cette même période allant de 2011 à 2013, trois fois plus, soit 1,5 milliard de dollars. L'objectif du Fonds est de recueillir entre 13 et 20 milliards de dollars pour les trois prochaines années.

Reddition de comptes

Le bref discours de M. Harper, lu en fin de journée, a insisté sur la reddition de comptes et sur l'importance pour la communauté internationale de tenir ses promesses. «Des objectifs écrits sont un bon début, mais ce sont nos actions qui comptent vraiment, a-t-il déclaré. Nos propos d'aujourd'hui doivent se traduire en réalités aussi élémentaires que de la nourriture sur la table, ainsi qu'une amélioration de la santé et de la vie des enfants du monde.»

M. Harper a enfoncé le clou en ajoutant: «Nous, pays donateurs, devons tenir nos engagements. Dans nos efforts pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, nous devons bien cibler notre action, être pragmatiques, et, par-dessus tout, nous de-

vons rendre des comptes. Si nous maintenons le cap, alors, et seulement alors, nous obtiendrons des résultats. Nous verrons des améliorations appréciables: par exemple, une amélioration de la nutrition et de la santé des enfants et un prolongement de leur vie.»

La somme annoncée hier sera prise à même les fonds non encore alloués de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), explique l'entourage du premier ministre. Ce qui fait bondir les partis d'opposition, qui n'y voient qu'un déplacement d'argent.

«Ça ne corrige pas le fait que le gouvernement a gelé nos dépenses pour l'aide internationale, une décision honteuse quand on regarde ce que les autres pays sont en train de faire, des pays avec une pire performance économique que la nôtre», souligne le chef du NPD, Jack Layton. C'est évident que ce fonds est essentiel, mais le niveau d'investissement n'est pas au niveau demandé.»

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT REUTERS

L'enjeu principal de la nouvelle session sera la reprise économique, a déclaré hier Jean Charest.

L'intégrité du gouvernement attaquée dès la rentrée

JOCELYNE RICHER

Québec — La nouvelle session parlementaire a débuté hier comme la dernière s'était terminée en juin: par des remises en cause de l'intégrité du gouvernement.

Bien peu de choses ont donc changé à l'Assemblée nationale, malgré un intermède de trois mois et des promesses, faites des deux côtés de la Chambre, d'assainir le climat.

Les partis d'opposition, Parti québécois, Action démocratique et Québec solidaire, sont revenus à la charge une énième fois pour réclamer, notamment, la tenue d'une vaste commission d'enquête sur l'industrie de la construction et l'influence des partis politiques sur l'administration publique.

A cette requête, toujours restée sans réponse, l'opposition officielle a formulé deux autres demandes: la tenue d'une commission parlementaire chargée de déterminer si le premier ministre Jean Charest a menti en Chambre en octobre 2003, puis une autre commission parlementaire portant sur le possible démantèlement des installations de la raffinerie Shell, de Montréal, qui a annoncé sa fermeture.

D'entrée de jeu, la chef péquiste, Pauline Marois, a donné le ton durant la période de questions en estimant que, sur le plan éthique

au Québec, la situation s'était dégradée depuis le mois de juin. Elle a dit que les Québécois avaient besoin de retrouver leur confiance dans leurs institutions.

«Deux ministres ont démissionné sur des questions d'éthique», a-t-elle rappelé pour appuyer son point de vue, en faisant référence à David Whissel et Tony Tomassi.

Priorité à l'économie

Le premier ministre Charest n'a pas attendu pour répliquer, comme il l'a fait à maintes reprises durant la session précédente, que les prétentions de sa rivale n'étaient qu'un tissu d'allégations et d'insinuations.

Plus tôt, en point de presse, il avait dit que l'enjeu principal de la nouvelle session ne serait pas l'intégrité du gouvernement, mais plutôt la reprise économique.

«C'est toujours l'économie qui domine les autres enjeux. Quand l'économie roule, on peut se payer un système de santé et un système d'éducation», a-t-il commenté, en se disant préoccupé par la situation économique aux États-Unis.

Pendant ce temps, le leader parlementaire de l'opposition officielle, Stéphane Bédard, a profité de la reprise des travaux parlementaires pour réclamer qu'on fasse toute la lumière sur une déclaration de M. Charest datant d'octobre 2003, qui a eu un écho à la commission Bastarache ces dernières semaines.

En octobre 2003, en Chambre, le premier ministre avait déclaré que ni lui ni personne de son cabinet n'étaient intervenus dans le mégaprocès des Hells Angels.

Or, durant son témoignage devant la commission Bastarache, Marc Bellemare a affirmé qu'un conseiller de M. Charest, Denis Roy, qui travaillait au cabinet du premier ministre, était intervenu auprès de lui (alors qu'il était ministre de la Justice et procureur général) relativement à ce procès, ce qu'a confirmé le lendemain M. Roy.

«Denis Roy a dit exactement le contraire» de ce qu'avait affirmé le premier ministre en 2003, selon M. Bédard, qui veut faire témoigner M. Charest.

Mais il s'agissait là d'un «conseil» et non d'une «pression» politique, a nuancé le nouveau leader du gouvernement, Jean-Marc Fournier.

Ce dernier, qui encore la veille s'engageait à mener les débats dans le respect de tous, est passé à un cheveu de traiter M. Bédard de menteur, en lui disant qu'il «manipulait la vérité».

L'opposition péquiste déposera une motion en Chambre aujourd'hui pour revendiquer la tenue d'une commission chargée de faire la lumière sur cette histoire.

La Presse canadienne

■ Lire autre texte en page B 1

ÉCOLES PASSERELLES

Le projet de loi 103 reçoit un premier appui

ROBERT DUTRISAC

Québec — La ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, a reçu un premier appui au projet de loi 103 sur les écoles passerelles, celui du réseau des écoles privées non subventionnées Vision, qui dispensent un enseignement plurilingue à des élèves francophones.

«Il est inconcevable qu'une école fasse de la "qualification" à l'école anglaise son premier principe stratégique», a déclaré le président du réseau des écoles Vision, Richard Dumais, lors de sa comparution devant la commission parlementaire qui se penche sur le projet de loi 103. Il s'est dit en total accord avec l'ajout de l'article 78.2 à la Charte de la langue française (CLF), tel que prévu dans le projet de loi, qui vise à interdire l'exploitation d'écoles passerelles, soit des établissements privés principalement destinés à rendre des enfants admissibles à l'enseignement en anglais.

Bien que les écoles Vision offrent un enseignement d'immersion anglaise, elles respectent en tous points le régime pédagogique du ministère en ce qui a trait à l'enseignement du français, a soutenu M. Dumais. Elles respectent, et dans certains cas, dépassent le nombre d'heures suggéré par l'enseignement du français. «Comme nos écoles accueillent presque exclusivement des enfants francophones, l'apprentissage du français est une priorité au sein de nos établissements. Les écoles Vision ne sont pas des écoles anglophones et ne souhaitent pas devenir des écoles passerelles ou "qualifiantes"», a-t-il signalé.

Si la loi 101 était étendue aux écoles privées non subventionnées, comme le souhaitent le Parti québécois, le Conseil supérieur de la langue française ainsi que la majorité des 27 groupes et individus qui se sont présentés devant la commission depuis deux semaines, ce serait la fin des écoles Vision, a expliqué Richard Dumais à la ministre. «C'est tout notre projet éducatif qu'il faudrait abandonner», a-t-il dit. La commission parlementaire doit encore entendre 17 participants.

Fondé en 1995, le réseau Vision comprend neuf écoles préscolaires, primaires et secondaires privées qui accueillent près de 1850 élèves. Ce sont des écoles francophones où des programmes d'immersion permettent aux élèves d'acquérir une connaissance de l'anglais équivalente à celle des élèves du réseau des écoles de langue anglaise. Après leur cours primaire, 98 % des élèves poursuivent leur scolarité en français, a précisé Richard Dumais. Il en coûte plus de 6000 \$ par an pour qu'un enfant puisse fréquenter une école Vision.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Registre des armes à feu

Les conservateurs du Québec voteront pour les négligés

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Candice Hoepner, la députée conservatrice menant la charge contre le registre des armes à feu, ne voit aucun problème à ce que ses 11 collègues du Québec votent en bloc pour son démantèlement, malgré le fort taux d'appui au registre dans la province. Elle estime au contraire qu'ils sont à l'écoute d'électeurs négligés.

Depuis des semaines, les conservateurs pourchassent les 14 députés libéraux et néodémocrates s'étant dits contre le registre des armes à feu, mais qui voteront finalement pour son maintien. Les conservateurs leur reprochent de suivre docilement la ligne de parti et d'écouter leur chef plutôt que leurs commettants. Mais qu'en est-il des 11 conservateurs du Québec? Ils voteront pour le projet de loi de Mme Hoepner, même si les Québécois sont les citoyens les plus en faveur du maintien du registre des armes à feu, avec un taux d'appui estimé à 51 % (contre 35 % en faveur de son abolition).

«Si vous regardez dans la ville de Québec et à travers les Cantons-de-l'Est, nous avons beaucoup de chasseurs, beaucoup d'agriculteurs qui appuient le démantèlement du registre, a fait valoir Mme Hoepner hier. Alors, nous pouvons être fiers de nos députés du Québec qui représenteront leurs commettants et qui voteront fièrement pour abolir le registre [ce soir].»

C'est donc aujourd'hui qu'est enfin scellé le sort du registre des armes à feu. Une motion libérale, demandant que le projet de loi de Mme Hoepner ne soit pas étudié plus avant, sera votée. Le camp de l'opposition compte maintenant 153 voix, contre 151 pour les conservateurs, mais il faudra voir si tous se présenteront au vote. Si la motion est adoptée, le projet de loi mourra. Sinon, le projet de loi poursuivra son cheminement parlementaire. Le C-391 devra ensuite passer l'étape du Sénat, où rien n'est garanti.

Des 12 députés néodémocrates ayant au départ voté avec le gouvernement, 11 ont annoncé leurs couleurs, dont six qui ont changé de camp. Seule Niki Ashton, qui représente la vaste circonscription du Nord manitobain, ne s'est pas encore prononcée. Les libéraux mettent la pression sur elle en rappelant que sa circonscription détient un des taux les plus élevés au pays d'incidents impliquant une arme à feu. Il s'y produit 342 incidents par tranche de 100 000 habitants, contre 112 à Montréal, 109 à Toronto et 95 à Vancouver. La moyenne canadienne est de 78 incidents, et celle du Québec, de 69.

Plus tôt en journée, la Coalition pour l'égalité des femmes et les droits de la personne est venue à Ottawa plaider pour le maintien du registre. «Les vies des femmes sont en danger si nous ne le faisons pas», a lancé la coordonnatrice, Claire Tremblay.

Le Devoir

EN BREF

Élection dans Côte-de-Liesse

Les électeurs du district de Côte-de-Liesse, à Montréal, devront se rendre aux urnes le dimanche 21 novembre prochain. Ils choisiront alors le successeur du conseiller municipal Laval Demers, décédé la semaine dernière d'un anévrisme cérébral à l'âge de 57 ans. M. Demers occupait le poste de conseiller municipal de Côte-de-Liesse depuis 2004. La période électorale dans ce district de l'arrondissement de Saint-Laurent s'amorcera le 7 octobre. Le président d'élection de Montréal, Me Yves Saindon, a choisi de tenir l'élection en novembre plutôt qu'en période hivernale pour favoriser la participation des citoyens. — Le Devoir

En ville sans ma voiture, c'est aujourd'hui

Mieux vaut laisser sa voiture à la maison, ce matin, car le centre-ville de Montréal sera fermé à la circulation automobile à comp-

ter de 9h à l'occasion de la huitième édition de la journée. En ville sans ma voiture. Les piétons pourront donc déambuler librement sur la rue Saint-Catherine jusqu'à 15h30 à l'intérieur du périmètre délimité par les boulevards Saint-Laurent et de Maisonneuve et les rues de Bleury et McGill. Parallèlement aux activités de l'Agence métropolitaine de Montréal (AMT), le Centre d'écologie urbaine et l'Institut Goethe proposent ce midi une conférence sur le thème des quartiers sans voitures. Cette conférence réunira des experts européens et se déroulera à la Grande-Place du Complexe Desjardins. — Le Devoir

Igor à Terre-Neuve

Saint-Jean — La pluie et les pannes d'électricité étaient au menu, hier, à Terre-Neuve-et-Labrador, où l'ouragan Igor a sévèrement frappé. Le Centre canadien de prévision des ouragans a annoncé qu'Igor s'était transformé en une tempête «post-tropicale», qui possède une structure différente de celle d'un ouragan, mais évolue avec la même force. — La Presse canadienne



Les hommes de la Maison du Père ont fait 2000 de ces oiseaux colorés, qu'ils distribuaient hier gratuitement aux passants. Sur la photo: Magnolia, porte-parole du collectif Deux ailes, et un passant, Marcel Paillé.

Les oiseaux de papier de la Maison du Père

Le collectif Deux ailes assiste les itinérants et les résidents du refuge

CAROLINE MONTPETIT

Une fois par deux semaines depuis le printemps, Nadine Boucher, bénévole pour le collectif Deux ailes, se présente à la Maison du Père pour faire faire des oiseaux de papier en origami aux itinérants et aux résidents de l'endroit.

De séance en séance, les hommes de la Maison du Père ont fait 2000 de ces oiseaux colorés, qu'ils distribuaient hier gratuitement aux passants, place Émilie-Gamelin à Montréal.

«Les passants ne croyaient pas qu'on voulait leur donner des choses, racontait hier Manon Dubois, directrice du développement et des communications à

la Maison du Père. Ils se sauvaient quand ils voyaient les itinérants arriver.»

A 42 ans, Dany dit fréquenter la rue et la Maison du Père depuis plus de dix ans, lui qui a pourtant des cartes lui permettant de travailler comme opérateur de machinerie lourde. Sa faiblesse? La cocaïne qu'il s'injecte, et qu'il paye de 100 à 150 dollars par jour. Des reches qui lui coûtent cher et qui l'empêchent de garder un emploi plus de six ou neuf mois.

Rajeunissement

«Mais là, il faut que ça change, dit-il. Sans ça, je vais mourir.» Depuis dix ou quinze ans, l'âge moyen des itinérants qui

fréquentent la Maison du Père est passé de 55 à 37 ans, explique André Leroux, coordonnateur de la maison. C'est une clientèle affectée par le manque flagrant de ressources en santé mentale, les drogues de plus en plus dures qui précipitent rapidement leur consommateur dans la rue, les problèmes de jeu et le manque de logements sociaux.

Les personnes souffrant de problèmes mentaux n'ont plus de services, constate encore Manon Dubois: «Il y a un énorme travail à faire. Si, à la Maison du Père, on pouvait avoir un suivi offert par des personnes bien informées sur la médication qu'il leur faut», ce serait déjà beaucoup. Même l'hôpital Saint-Luc de

Montréal, bien au fait des problématiques de l'itinérance, a coupé dans les suivis, dit-elle. «Ils pensent que parce qu'ils leur trouvent un logement, le problème est réglé. Mais s'il n'y a pas de suivi, le problème n'est pas réglé», dit Mme Dubois.

En attendant, les habitués de la rue vagabondent de refuge en refuge. «Quand on est dans la rue, on est mieux à Montréal, dit Dany. Parce qu'il y a des ressources. En banlieue, c'est vraiment très difficile.» Et puis, une fois par deux semaines, ils peuvent apprendre, à la Maison du Père, à se fabriquer une maison de papier...

Le Devoir

Chantiers navals: Ottawa lance le processus de sélection

ALEC CASTONGUAY

Le gouvernement fédéral a mis en branle hier son processus de sélection de deux importants chantiers navals pour la construction de 29 à 31 navires de grande taille, tant pour la Marine canadienne que pour la Garde côtière. Une valeur en contrats qui atteindra près de 30 milliards de dollars sur une période de 30 ans.

Le ministère des Travaux publics a lancé hier une Demande d'expression d'intérêt et de qualification (DEIQ), première étape pour savoir quels sont les chantiers du pays souhaitant participer aux appels d'offres de janvier prochain. Ottawa s'attend à ce que 4 ou 5 entreprises se disent intéressées et cherchent à poser leur candidature.

Au Québec, la seule compagnie qui peut espérer participer à l'appel d'offres est Chantiers

Davie, à Lévis. «Nous répondons à tous les critères, alors c'est une formalité. On va signifier notre intérêt», a dit au Devoir Marie-Christine St-Pierre, vice-présidente aux communications de l'entreprise. Chantiers Davie, qui est placée sous la protection des tribunaux depuis février dernier afin de se restructurer, a obtenu un délai de la cour jusqu'au 29 octobre prochain.

Être choisi comme l'un des deux grands chantiers par le fédéral pourrait sauver Chantiers Davie. «Des investisseurs potentiels regardent avec intérêt comment le processus fédéral va se dérouler», dit Mme St-Pierre. Avant sa fermeture, Chantiers Davie employait 1700 travailleurs.

Combat et autre

Dans la DEIQ, on peut lire qu'Ottawa cherche deux chantiers de grande taille, l'un pour

construire des navires de combat, l'autre pour bâtir des bateaux qui ne sont pas destinés au combat.

Le chantier pour les navires de combat sera choisi en premier, puisqu'il concerne les contrats les plus lucratifs. Quinze frégates et destroyers seront construits, en plus de 6 à 8 navires de patrouille en Arctique. Le total devrait atteindre 25 milliards de dollars.

L'autre chantier obtiendra les contrats pour les 3 navires de soutien interarmées pour la Marine, ainsi que le brise-glace polaire, le navire hauturier de sciences océanographiques et les 3 navires hauturiers de sciences halieutiques pour la Garde côtière. La valeur de ce volet sera de près de 5 milliards de dollars.

La DEIQ se termine le 5 octobre. Ensuite, une entreprise privée fera une évaluation des entreprises intéressées. Celles qui sont admissibles pourront participer à l'appel d'offres de janvier 2011. Le premier chantier choisi sera annoncé en juin 2011.

Le Devoir

EN BREF

Pas de troisième procès pour l'avocat Benoît Cliche

L'avocat montréalais Benoît Cliche n'aura pas à subir un troisième procès pour une affaire de gangstérisme et d'entrave à la justice. Le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCPQ) a finalement décidé d'abandonner sa cause contre Cliche, mis en accusation en 2003. La Couronne lui reprochait d'avoir servi d'intermédiaire au sein d'un gang dirigé par l'un de ses clients, Steven Bertrand (un trafiquant à la solde des Hells Angels). Le jury n'a pas été en mesure de rendre un verdict unanime au premier procès, en 2007, au cours duquel le juge Jean-Guy Boilard a exclu une importante preuve d'écoute électronique. Au deuxième procès, en 2008, la Couronne n'avait plus de preuve à offrir après que le juge Sophie Bourque eut décidé de maintenir la validité de la décision de son collègue Boilard sur la preuve d'écoute. Cliche a donc été acquitté. La Cour d'appel a cependant donné raison au DPCPQ, en février dernier, en ordonnant la tenue d'un nouveau procès. Après mûre réflexion, le DPCPQ a choisi de mettre un point final à la saga de M^r Cliche. — Le Devoir

Destinations

*PARIS*616\$ Départs 28 octobre, 8 et 16 novembre Retours : 4, 10, 16 et 23 novembre

LONG SÉJOUR SUR LA CÔTE D'AZUR 1629\$ Résidence Odalys Les Pins Bleus/ Golfe Juan 3* (Apt. 1 chambre) Départs entre le 28 janvier et le 25 février Comprend : Le vol de Montréal, l'hébergement en occ. double, les transferts et les taxes.

CROISIÈRE À BORD DU SUMMIT DE CELEBRITY 1229\$ Itinéraire : San Juan, Barbade, St-Lucie, Antigua, St-Maarten, St-Thomas Départ : 3 décembre Comprend : Le vol de Montréal, la croisière de 7 nuits en occ. double (Cat.12) et les taxes.

Club Med RÉSERVEZ 7 JOURS AU PRIX DE 3!

Séjour de 7 nuits à partir de 999\$ (Adulte) Punta Cana (Rép. Dominicaine), Cancun Yucatan et Ixtapa Pacific (Mexique), La Caravelle (Guadeloupe), Les Boucaniers (Martinique), Columbus Isle (Bahamas), Turquoise (Turks et Caicos) Sandpiper Bay (Floride)

Séjours entre le 30 octobre et le 29 avril. Le prix est par personne pour une chambre standard en occ. double. Cette promotion est offerte pour un séjour de 7 nuits minimum et ne comprend pas le vol et les transferts. Les frais de carte de membre de \$60 adulte et \$30 enfant sont en sus. Les prix n'incluent pas la contribution au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage de \$3,50 par \$1000. La TPS et la TVQ sont comprises dans les tarifs. Réservation jusqu'au 26 septembre.

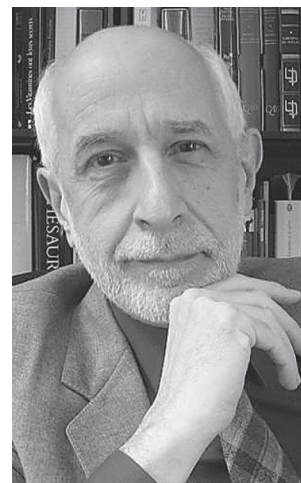
CINQUIÈME SAISON Permis du Québec (514) 270 1237 sans frais 1 800 5-SAISON 30 AVENUE DE L'ÉPÉE (ANGLE LAURIER), OUTREMONT

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

Au-delà de la Commission Bastarache

e Dubuc Maude Messier André Bouthillier Victor-Lévy Beaulieu

L'AUT JOURNAL Disponible sur www.lautjournal.info



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

Remplacement du toit du Stade olympique

La RIO lance un nouvel appel d'offres

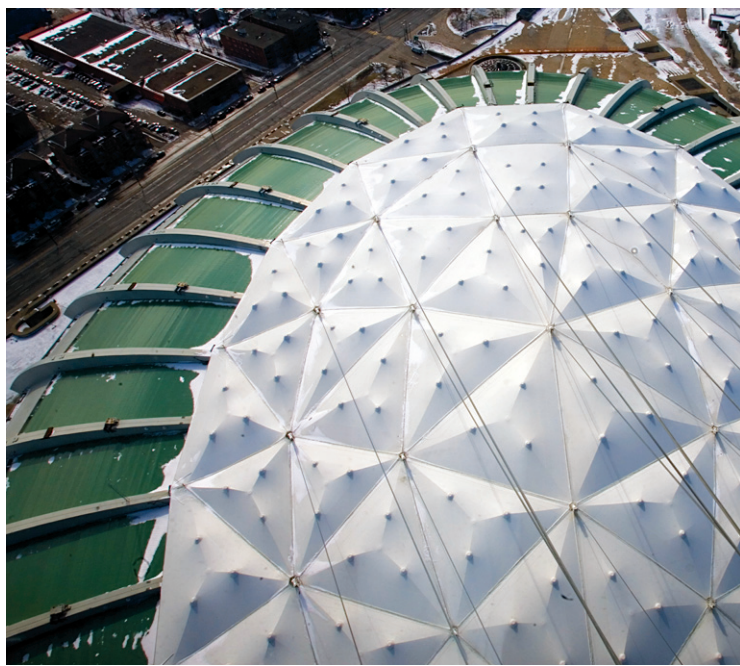
La porte est maintenant ouverte pour l'option d'un toit rétractable

JEANNE CORRIVEAU

On efface tout et on recommence... La Régie des installations olympiques (RIO) a décidé de lancer un nouvel appel d'offres pour le remplacement du toit du Stade et ouvre maintenant la porte à l'option d'un toit rétractable.

Le consortium Dessau-EllisDon a été jugé de calibre suffisamment important pour inciter le conseil d'administration de la RIO à amorcer les démarches pour relancer un appel d'offres. «Nous n'avons pas examiné les solutions qui nous ont été proposées, a précisé d'entrée de jeu la présidente du conseil d'administration de la RIO, Maya Raic, lors d'un entretien téléphonique hier. Nous considérons qu'à sa face même, nous avons au moins un candidat, soit Dessau-EllisDon, qui répond à nos critères techniques et financiers. Pour nous, c'était la clé, dans la mesure où ça crée une concurrence qui est dans le meilleur intérêt des Québécois.»

En d'autres mots, les deux propositions déposées par Dessau-EllisDon, soit celle d'un toit fixe conforme aux critères de la RIO, et celle d'un toit rétractable conçu par l'inventeur François Delaney, n'ont pas été étudiées de manière approfondie par le jury indépendant composé d'experts. Comme le processus était à l'étape de l'avis d'intention, c'est la stature des candidats qui importait d'abord.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'est un retour à la case départ pour la RIO, qui s'apprête à conclure une entente avec SNC-Lavalin pour la construction d'un nouveau toit pour le Stade olympique.

Mais la stratégie du consortium de profiter de l'avis d'intention pour soumettre un projet de toit ouvrant semble avoir porté ses fruits puisque la RIO qui, jusqu'ici, tenait mordicus à un toit fixe, est maintenant disposée à examiner une autre option.

«Tout est sur la table. Ça nous donne l'occasion de revoir l'ensemble du dossier, a expliqué Mme Raic. Le fait que le consortium Dessau-EllisDon soit prêt à soutenir un concept de toit rétractable, c'est une première. Avant eux, personne ne s'était avancé

pour une telle solution en partenariat, c'est-à-dire en garantissant la fiabilité de l'ouvrage. Comme c'est une première pour nous, ça mérite d'être exploré.»

Pour les partisans d'un toit rétractable, parmi lesquels l'architecte Roger Tallibert, une telle solution ouvrirait un nouvel horizon au Stade, qui pourrait alors accueillir des compétitions sportives de calibre international.

En collaboration avec Infrastructure Québec, la RIO entend maintenant mener des ana-

lyses de marché, évaluer les besoins des clientèles potentielles et peser les avantages et les inconvénients des deux solutions pour ensuite définir les critères de l'appel d'offres. «Il ne faut pas oublier que nous avons un historique un peu malheureux avec nos deux toits qui ne se sont pas avérés de très grands succès», a signalé Mme Raic.

C'est donc un retour à la case départ pour la RIO, qui s'apprête à conclure une entente avec SNC-Lavalin. La firme proposait un toit fixe en acier dont le coût était estimé à 300 millions. La RIO devrait être en mesure de lancer le nouvel appel d'offres d'ici quelques mois.

L'intérêt démontré par la RIO pour un toit rétractable n'est pas pour déplaire à Dessau. «Nous accueillons avec satisfaction la décision de la RIO parce que ça va nous donner l'occasion de participer à l'éventuel appel d'offres», a prudemment déclaré Katia Reyburn, directrice des communications de Dessau.

La possibilité de couvrir le Stade d'un toit ouvrant a réjoui Gerald Tremblay, a indiqué hier Bernard Larin, attaché de presse au cabinet du maire. Le maire est «très heureux» de l'ouverture démontrée par la RIO et le gouvernement du Québec pour une «solution qui permette toutes les options de flexibilité», a-t-il dit.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de SNC-Lavalin.

Le Devoir

EN BREF

Un Canadien arrêté en Libye

Le Caire — Un quotidien libyen affirme qu'un Canadien soupçonné d'avoir espionné une plateforme de forage de la pétrolière BP pour le compte des États-Unis a été arrêté à Tripoli. Le ministère canadien des Affaires étrangères tente d'obtenir plus d'informations concernant la détention de l'homme, sans pouvoir fournir plus de détails. Le quotidien Oea a rapporté, lundi, que l'homme avait été arrêté après une rencontre avec un diplomate américain soupçonné d'être un agent de la CIA. Le quotidien cite un responsable non identifié de la sécurité li-

byenne. Selon le journal, l'homme serait interrogé et ne pourrait quitter son hôtel de la capitale, Tripoli. Un porte-parole du gouvernement libyen rejoint par l'Associated Press a refusé de commenter. Le quotidien identifie l'homme comme étant Douglas Oriani, un archéologue qui affirme avoir voulu prévenir BP de l'impact du projet sur des sites archéologiques. «Nous sommes au courant qu'un citoyen canadien ne peut quitter la Libye, a déclaré Pierre Florea, un porte-parole des Affaires étrangères. La délégation canadienne à Tripoli travaille en étroite collaboration avec les autorités locales pour obtenir de l'information supplémentaire et offre de l'assistance consulaire en cas de besoin.» — AP

Le coût mondial de la maladie d'Alzheimer excédera 600 milliards cette année

Toronto — Une nouvelle étude révèle que le coût mondial de la maladie d'Alzheimer et des démences apparentées excédera 1 % du produit intérieur brut (PIB) de la planète cette année, soit 604 milliards \$US.

Le World Alzheimer Report 2010 ajoute que quelque 70 % de ces coûts concernent l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord.

La directrice des communications de la Société Alzheimer du Canada, Melusine Klein, explique toutefois que les pays développés endossent cette forte proportion de coûts simplement parce qu'ils en ont les moyens.

«La maladie est tout aussi présente dans les autres pays et la prévalence augmentera peut-être même plus qu'ici dans les pays en développement, mais ils n'ont pas les infrastructures nécessaires pour y faire face», dit-elle.

Par ailleurs, Mme Klein souligne que les coûts de la maladie sont d'abord pris en charge par l'entourage de la personne atteinte.

«Un des facteurs très importants est le coût qui est assumé en fait par les aidants naturels. La plu-

part des soins sont donnés par les proches dans les premières années de la maladie et, seulement plus tard, dans l'évolution de la maladie, par des maisons de soins de longue durée», précise-t-elle.

21 milliards au Canada

Selon les projections de la Société Alzheimer du Canada, le coût de la maladie en sol canadien atteindra 21 milliards en 2010, une augmentation de 40 % par rapport aux 15 milliards de 2008. Cette progression ne s'atténuera pas, bien au contraire, puisque l'on estime que le nombre de personnes atteintes doublera au pays d'ici de 10 à 15 ans en raison du vieillissement de la population.

À l'échelle mondiale, le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée doublera d'ici 2030 et fera plus que tripler d'ici 2050. Le risque de développer la maladie d'Alzheimer double tous les cinq ans après l'âge de 65 ans.

L'étude, rendue publique à l'occasion de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer,

ajoute que la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées constituent la crise la plus importante du XXI^e siècle en matière de santé et de problèmes sociaux. La Société Alzheimer du Canada déplore que partout au monde, les gouvernements, y compris au Canada, sont terriblement mal préparés pour faire face à cette crise imminente et elle leur demande d'agir sans tarder.

Une priorité

L'organisme appelle Ottawa et les provinces à faire de la lutte contre la maladie une priorité et de se doter d'un plan d'action pour y faire face.

Parmi les mesures urgentes requises, l'organisme recommande d'améliorer le soutien offert non seulement aux malades, mais aussi à leurs proches.

«Le vécu de cette maladie est extrêmement pénible, affirme Mme Klein. C'est une des maladies les plus dévastatrices qui existent, non seulement pour la personne qui reçoit le diagnostic, mais aussi pour toute la famille et les aidants naturels.»

Elle souligne de plus qu'il est urgent de s'attaquer à la source du problème par le biais de la recherche.

La Presse canadienne



BOUTIQUE le PRÉSIDENT

UNE INVITATION
À NOTRE
ÉVÉNEMENT
MODE
AUTOMNALE
AU MASCULIN
DÉCOUVREZ
LES COLLECTIONS
GRIFFÉES
AUTOMNE 2010
POUR LUI

LE 23 SEPTEMBRE 2010 DE 11 H À 21 H
MONTRÉAL CENTRE-VILLE
585, RUE SAINTE-CATHERINE O.
R.S.V.P. au 514.281.4422, poste 2524,
d'ici le mardi 21 septembre.

labaie.com



WWW.MASTERPIECEBYSYMPHONY.COM

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

PLACE AU BEL ÂGE

RESIDENCE DE LUXE POUR RETRAITÉS À PARTIR DE 2600\$ PAR MOIS, TOUT INCLUS...

- 3 repas par jour au restaurant de votre choix (Bistro ou salle à manger)
- Toutes nos activités : sociales, physiques, artistiques et culturelles
- Équipe de soins sur place 24h et visites médicales mensuelles
- Services d'entretien ménager hebdomadaires
- Transport personnel (rendez-vous médicaux)
- Stationnement intérieur
- Piscine intérieure, cinéma et allées de quilles
- Internet sans-fil (aires communes)
- Sécurité et conciergerie 24h
- Balcons spacieux

MASTERPIECE L'ÎLE-DES-SOEURS
325 Chemin de la Pointe-Sud, L'Île-Des-Sœurs
QC, H3E 0B1 514-767-6792

POUR ANNONCER DANS CE REGROUPEMENT, COMMUNIQUEZ AVEC JEAN DE BILLY AU 514 985-3456 OU JDEBILLY@LEDEVOIR.COM

L'ALLIANCE DE LA PERFORMANCE ET DE L'ÉLÉGANCE.

GLAMOUR DATE

TUDOR
TUDORWATCH.COM

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS

Les enseignes de Ben's et Warshaw sauvées de l'oubli

Un petit panthéon des enseignes oubliées verra le jour samedi prochain à l'Université Concordia

ISABELLE PARÉ

Certains trouvent qu'il prend tout au pied de la lettre. Lui assume pleinement sa passion pour les caractères surdimensionnés. Matt Soar, fondateur du Projet d'enseignes de Montréal (MSP), est comblé. Samedi prochain, après des années d'attente, un petit panthéon des enseignes oubliées verra le jour à l'Université Concordia.

Sur les murs d'un pavillon du campus Loyola, les majuscules des commerces Ben's et de Warshaw, deux lieux iconiques de la Main, connaîtront une seconde vie, loin des effluves de *smoke meat* et du murmure de la foule pressée du midi.

Si ces morceaux d'histoire sont sortis des catacombes, c'est grâce à Matt Soar, professeur de communications à Concordia. Un passionné d'enseignes commerciales qui se refuse à voir ces témoins du passé prendre le chemin de la décharge. Dès 2004, il lançait le projet Logocities, doté d'un site Internet qui alimente depuis la discussion sur l'omniprésence de l'affichage en milieu urbain. «Je déplore toujours la surabondance de logos, mais je me suis rendu compte que certaines enseignes ont toute une histoire à raconter. Non seulement celle de l'histoire d'une ville, mais aussi celle de gens ordinaires», soutient ce fou de la typo.

Soar étaient d'ailleurs de ceux qui ont protesté quand les acheteurs de la meunerie Five Roses ont tenté de déboulonner le néon géant qui clignote dans l'horizon de Montréal depuis les années 1950. Résultat: les propriétaires ont accepté de rallumer le pittoresque néon, bien qu'à long terme, son sort de demeure incertain, pense le professeur.



UNIVERSITÉ CONCORDIA



ARCHIVES LE DEVOIR



UNIVERSITÉ CONCORDIA

Depuis, le téléphone retentit chez Matt Soar dès qu'un commerce emblématique du centre-ville rend l'âme. Quand

les démolisseurs se sont pointés au défunt casse-croûte Chez Ben's, en 2008, un ami l'a avisé que les pics menaçaient l'en-

seigne légendaire. «Je me suis rendu avec une camionnette sur le chantier pour récupérer quelques lettres de la marquise

que j'ai gardées depuis dans un sous-sol», explique Soar.

Idem pour l'enseigne de Warshaw, dont les sept majuscules

rescapées par un artiste lors de la fermeture de ce haut lieu de la Main, lui ont été cédées. «Les Amis du boulevard Saint-Laurent savaient que je voulais un jour exposer ces enseignes historiques», explique-t-il.

Cette lutte contre le nivellement du paysage typographique urbain, Matt Soar en a fait une passion, aujourd'hui incarnée dans le Projet d'enseignes de Montréal. Avec l'aide d'une archiste de Concordia, il continue à traquer les dinosaures typographiques en voie d'extinction. «Si on regarde une photo des années 1960 de la rue Sainte-Catherine, c'était une mer de néons et d'affiches variées comme à Broadway. Tout cela est parti. Ce que nous recherchons, c'est l'histoire de Montréal», déclare Soar.

Même si ce mordu de lettres ne dispose que de quelques miettes, puisées à même une bourse de recherches, il a réussi à sauver des limbes les lettres galvanisées de la Monkland Tavern de Notre-Dame-de-Grâce, fermée en 2005. Cette protège aux sports enfumée, où le mâle local suivait les matchs de hockey dans les années 1950, est devenue le rendez-vous obligé de nombreux étudiants du campus Loyola jusqu'à sa fermeture.

Matt Soar compte aussi parmi ses trophées l'ancien néon vertical bleuté de l'église St. James, sise rue Sainte-Catherine, l'enseigne de Monsieur Hot Dog — autre buvette typique de Notre-Dame-de-Grâce — et l'ex-marquise du Café New Navarino — un lieu-culte du Mile End —, décrochée pour cause de non-conformité aux lois sur l'affichage. Autant de parcelles du passé montréalais qui attendent toujours de se faire voir.

Le Devoir

LE DEVOIR

Libre de penser

100 ans
de regards
sur l'information

100 ANS D'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Une table-ronde à l'occasion du centenaire du journal

Date : 28 septembre 2010

Heure : 17h30 à 19h30

Lieu : Chapelle du Musée de l'Amérique française

2, côte de la Fabrique, Québec

Gratuit, mais inscription obligatoire au www.inm.qc.ca

Éric Bédard

Historien



Robert Bisailon

Ex sous-ministre au ministère de l'Éducation



Michel Perron

Professeur à l'UQAC et titulaire de la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes



Jean-Pierre Proulx

Journaliste et professeur retraité du Devoir et de l'Université de Montréal

Une table-ronde animée par Françoise Guénette, journaliste

Allocution d'ouverture
BERNARD DESCÔTEAUX,
Directeur, Le DevoirSynthèse et conclusion
MARIE-ANDRÉE CHOUINARD,
Éditorialiste, Le Devoir

De la création du ministère de l'Éducation au rapport Parent, en passant par l'accès universel à l'éducation, la création des cégeps et la réforme, quels sont les grands moments des cent dernières années qui ont marqué le Québec?

Avec nos invités, nous jetterons un regard sur l'histoire de l'éducation au Québec pour en tirer des leçons.

Les enjeux sont multiples. Nous nous attarderons principalement à trois dimensions :

1. Les événements qui ont marqué l'éducation depuis les 100 dernières années
2. Les moments qui ont le plus marqué nos invités
3. Les grands défis du Québec de demain

in
INSTITUT DU
NOUVEAU MONDEMUSÉE DE
L'AMÉRIQUE
FRANÇAISE
Québec

Cas allégué de négligence par la Commission scolaire de Laval

La Cour supérieure suspend la cause d'une élève dyslexique

LISA-MARIE GERVAIS

La cause d'une adolescente dyslexique souffrant de troubles de l'audition qui n'aurait pas reçu les services requis de la part de la Commission scolaire de Laval devra être suspendue et ne pourra — pour le moment — être entendue par le Tribunal des droits de la personne.

La Cour supérieure en a décidé ainsi le 14 septembre dernier, donnant ainsi raison à la Commission scolaire de Laval qui avait déposé une requête pour «double recours».

En effet, la Commission scolaire de Laval a fait valoir qu'il ne servait à rien de porter devant les tribunaux, quels qu'ils soient, la cause de la jeune plaignante dyslexique, puisqu'un recours collectif sur le même

sujet chemine dans le système judiciaire depuis 2003 et qu'un dénouement est prévu prochainement. Cela évite ainsi que deux procès soient menés en parallèle à grands frais et que deux jugements contradictoires soient prononcés.

Selon l'avocate de la Commission des droits de la personne qui représente la jeune Vanessa Perlo et ses parents, suspendre la tenue du procès devant le Tribunal des droits de la personne ne fera qu'allonger les délais inutilement. «Ce que j'ai tenté de plaider, mais ça n'a pas été retenu, c'est que rien n'empêche de faire le procès devant le Tribunal en attendant que soit connue la décision des juges dans le recours collectif», explique M^{re} Anastasia Bitzakidis. De cette manière, si le jugement dans le recours

collectif ne couvre pas le cas de la jeune Vanessa, elle n'aura pas perdu son droit au tribunal, ajoute l'avocate.

En juin dernier, donnant suite à une plainte déposée en août 2008, la Commission scolaire de Laval avait été blâmée par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ) et sommée de verser 48 000 \$ à la jeune fille et ses parents. La Commission scolaire de Laval n'a pas obtempéré et a déposé une requête pour double recours. «En s'adressant à la Cour supérieure avec une telle requête, la commission scolaire a voulu court-circuiter le processus. Quel aurait été le préjudice pour elle?», a demandé Me Bitzakidis.

Le Devoir

La STM investit 182 millions dans son réseau d'autobus

JEANNE CORRIVEAU

La Société de transport de Montréal (STM) investira 182 millions \$ pour moderniser les systèmes de communication de son réseau d'autobus. Au cours des prochaines années, elle compte doter ses véhicules de GPS afin de fournir à la clientèle des informations en temps réel sur le passage des autobus.

Avec cet investissement, la STM entend remplacer le système de radiocommunication de son réseau d'autobus qui permet aux chauffeurs d'être informés des aléas de la route. «Le système actuel a entre 15 à 17 ans. Il est complètement obsolète et on n'est même plus capables de trouver des pièces de rechange», a indiqué Pierre Dauphinais, directeur exécutif des projets majeurs à la STM.

Tous les véhicules seront munis d'un GPS, de manière à offrir à la clientèle une information beaucoup plus fiable sur le passage des autobus,

soit par l'entremise d'afficheurs installés dans les gares ou terminus, soit via les téléphones intelligents et les ordinateurs. Les autobus seront aussi dotés d'afficheurs pour informer les passagers des prochains arrêts.

D'ici cinq ans

La STM entend implanter ces nouveaux systèmes d'ici cinq ans. Québec assumera 84,5 % de la facture par l'entremise du programme SOFIL.

La Société de transport de Laval offre déjà l'information en temps réel aux voyageurs. Les réseaux de transport européens détiennent cependant une importante avance sur les sociétés nord-américaines en cette matière, a expliqué M. Dauphinais.

Le règlement d'emprunt de 182 millions devait obtenir l'assentiment du conseil municipal hier soir et il sera soumis, jeudi, à l'approbation du conseil d'agglomération.

Le Devoir

EN BREF

Toujours pas de contrat pour Sécur-Action

Même si la firme Sécur-Action s'est vue confier la surveillance du quartier général de la police, elle n'a toujours pas de contrat en bonne et due forme avec la Ville, a dénoncé hier le maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, lors de la séance du conseil municipal. Le Service de police de la Ville de Montréal procède donc par «bons de commande», comme il le faisait avec BCIA, l'entreprise appartenant à Luigi Coretti qui a fait faillite plus tôt cette année et qui s'est retrouvée au cœur d'une controverse. Le maire Gérald Tremblay a expliqué hier que Sécur-Action avait été choisie à la suite d'un appel d'offres, mais que souhaitant d'abord obtenir l'approbation du nouveau chef de police, Marc Parent, qui vient d'entrer en fonctions, le comité exécutif n'avait pas encore donné son aval à l'octroi d'un contrat. La Ville souhaite que «toute la lumière sur la firme Sécur-Action» soit faite, a dit le maire. — Le Devoir

ACTUALITÉS

Maladresses et dérapages dans les coopératives de santé

Des privilèges réservés aux membres suscitent la réflexion au ministère de la Santé

LOUISE-MAUDE
RIOUX SOUCY

La coopérative de santé est un atout pour l'accès au système de santé, particulièrement dans les communautés éloignées. Mais la formule peut aussi donner lieu à des maladresses, voire des dérapages, spécialement dans les grands centres où de récentes initiatives sont remises en question par les citoyens, mais aussi par le ministre de la Santé, Yves Bolduc.

Marginal au tournant des années 2000, le phénomène a connu un essor important. Le Québec compte une quarantaine de coopératives comptant au total plus de 60 000 membres. Le ministre Bolduc s'inquiète toutefois «de voir que le phénomène a gagné les grands centres où des cliniques ferment pour devenir des coopératives dont les frais et les modalités varient beaucoup», indique son attachée de presse, Karine Rivard.

Déjà, en 2008, le ministre s'était dit «précupé» par la transformation d'une clinique de Gatineau en coopérative, conversion qui avait donné lieu à une nouvelle classification de la clientèle où les membres sont désormais reçus en priorité. À La Prairie, la conversion ces jours-ci du Centre médical Isamed et de la Clinique médicale Chemin St-Jean en coopérative a soulevé de nouvelles malaises. La direction a clairement signifié que seuls les membres pourront désormais se voir assigner un médecin de famille.

D'autres privilèges seront réservés aux membres, comme des plages horaires réservées ou un service d'infirmières à domicile. Ce genre de glissements sera examiné par le ministère de la Santé. «Le ministre craint que l'accès [aux soins] puisse être compromis dans certaines coopératives», explique Mme Rivard. Une chose lui pa-

raît claire: une coopérative ne doit pas discriminer l'accès d'aucune manière. Il souhaite donc approfondir sa réflexion.» La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) pourrait être mise à contribution.

À la Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec, on ne nie pas que certaines pratiques puissent contrevenir à l'esprit coopératif. Il y a deux ans, la fédération s'est d'ailleurs dotée d'un cadre de référence qui a permis de mieux baliser la pratique. «Bien des aspérités et des maladresses sont faites de bonne foi et corrigées dès qu'elles sont signalées», explique son directeur général, Benoît Caron.

Ce cadre de référence insiste sur le fait que toute coopérative doit permettre à chacun d'avoir accès aux services de santé assurés sans égard à son statut ou à sa capacité de payer, rappelle M. Caron. Il précise aussi que les frais imposés aux membres doivent aussi être «socialement équitables». «Ils sont déterminés par les frais d'exploitation et le niveau des revenus des ménages.» En moyen-

ne, au Québec, la part de qualification varie entre 30 et 100 \$, tandis que les frais annuels sont de 61 \$. Cette facture est bien moindre que celle que doivent payer les patients qui n'ont pas de services de proximité (essence, frais de stationnement, journées de travail perdues), note la fédération.

M. Caron convient néanmoins que la formule coopérative peut paraître «alléchante» pour les médecins qui souhaitent améliorer leur ordinaire. «Une coopérative émerge là où il y a un besoin urgent, criant. Elle répond à un besoin. Nous avons des réserves à encourager la conversion en coopérative d'un projet qui n'est pas menacé», précise-t-il.

Le Devoir



Les dessins réalisés avec du charbon de bois dans la grotte de Chauvet en Ardèche l'ont été il y a entre 30 000 et 32 000 ans, une période qui correspond au début du peuplement de la France par l'homme moderne.

Les nouvelles méthodes de datation réécrivent la préhistoire

PAULINE GRAVEL

Les premiers peuplements d'*Homo sapiens sapiens* étaient beaucoup plus évolués qu'on l'avait imaginé. Les nouveaux instruments de datation nous forcent à revoir la chronologie des événements marquants de la préhistoire, souligne l'archéologue française Hélène Valladas, qui donnera ce soir une conférence au Cœur de sciences de l'UQAM.

Préhistoriens et archéologues ont recours aux mêmes méthodes de datation que jadis, mais les appareils de mesure sont aujourd'hui beaucoup plus sensibles et nécessitent des échantillons beaucoup plus petits, explique au bout du fil Mme Valladas, chercheuse au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement du Centre national de recherche scientifique (CNRS) et du Commissariat à l'énergie atomique.

La méthode du carbone 14 qui permet de dater tout ce qui contient du carbone, comme le bois carbonisé, les ossements et les coquillages, s'effectue maintenant à l'aide de la spectrographie de masse par accélérateur (SMA) qui compte directement le nombre d'atomes résiduels de carbone 14 dans l'échantillon. Cette technologie ne requiert qu'un milligramme de carbone, alors qu'auparavant nous avions besoin d'un gramme pour effectuer une mesure. Il nous fallait

quelquefois un kilogramme d'ossements pour obtenir à la fin le gramme nécessaire, précise Mme Valladas. La SMA nous a notamment permis de dater directement des peintures pariétales françaises [dans la grotte de Chauvet en Ardèche] qui avaient été réalisées avec du charbon de bois en prélevant quelques dizaines de milligrammes de pigments.

«En France, les préhistoriens avaient tenté de retracer l'évolution de l'art pariétal grâce à des études stylistiques. Et dans leur esprit, l'art préhistorique avait évolué d'une forme assez rudimentaire à quelque chose de très élaboré, comme à Lascaux [dont les peintures datent de 18 500 ans]. Mais on a découvert la grotte de Chauvet en Ardèche qui, par chance, contenait énormément de dessins réalisés avec du charbon de bois qu'on a pu dater. Or les datations ont révélé qu'ils avaient été réalisés il y a entre 30 000 et 32 000 ans, une période qui correspond au début du peuplement de la France par l'homme moderne

[Homo sapiens sapiens]. Ces découvertes nous montrent que les premiers hommes modernes maîtrisaient les techniques picturales. [...] Elles font reculer dans le temps un comportement qu'on croyait beaucoup plus tardif.»

La technique de luminescence optique qui permet de dater les minéraux composant les couches archéologiques a aussi beaucoup progressé au cours des dernières années, ajoute Hélène Valladas. «Précédemment, il fallait prélever quelques grammes de sédiments pour effectuer une mesure. Maintenant, les instruments permettent de dater avec un seul grain. Nous pouvons ainsi multiplier les datations en analysant plusieurs grains, ce qui permet d'effectuer une

étude plus détaillée du niveau géologique ou archéologique.» La puissance de la récente technique de thermoluminescence qui s'intéresse aux minéraux qui ont subi une chauffe dans leur vie archéologique, comme ceux composant les poteries ou les éclats de silex ayant chauffé alors

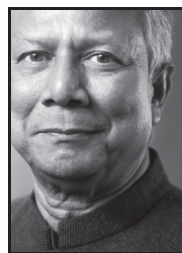
que les hommes préhistoriques taillaient leurs pointes près d'un foyer, s'est également accrue. Ces deux méthodes ont beaucoup «contribué à nous éclairer sur le comportement des premiers hommes modernes. Un temps, on pensait que les comportements modernes [comme le façonnage d'outils en pierre et en os très évolués] étaient apparus avec les premiers hommes modernes du Paléolithique supérieur européen», rappelle Mme Valladas. Or, la datation de sédiments et de silex chauffés qui étaient associés à des fossiles d'hommes modernes découverts dans la grotte de Blombos, en Afrique du Sud, et à Skhul, en Israël, a complètement modifié cette chronologie. «À Blombos, des datations ont montré que les niveaux qui avaient livré ces objets très évolués dataient de 70 000 à 80 000 ans. [Et à Skhul, en Israël, ils remontaient à 100 000 ans.] Ces découvertes nous révèlent que le comportement moderne n'est pas apparu vers 40 000 ans avec les premiers hommes modernes du Paléolithique supérieur européen, mais beaucoup plus tôt en Afrique et au Proche-Orient.»

Le Devoir

LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

DESAUTELS
Faculty of Management
Faculté de gestion

SOMMET
DU MILLENAIRE
MONTRÉAL



Dr Muhammad Yunus

Prix Nobel de la Paix (2006)

Fondateur et directeur exécutif, Grameen Bank

L'entreprise sociale : l'impact positif que peut avoir le secteur privé dans le monde

Pour le Dr Yunus, l'éradication de la pauvreté et la résolution des problèmes y étant reliés passent par l'application du modèle de *Social Business*, lequel fait appel à la créativité et aux possibilités du marché tout en intégrant la notion de responsabilité sociale de l'entreprise. Récipiendaire du Prix Nobel de la Paix en 2006, Muhammad Yunus parcourt le monde pour exposer ce modèle d'affaires, cherchant à convaincre les plus sceptiques que celui-ci constitue une solution durable aux problèmes de pauvreté.

Vendredi 1^{er} octobre 2010 de 12 h à 14 h

Centre Mont-Royal • 2200, rue Mansfield, Montréal (Québec)

Avec l'appui de :

RioTinto Alcan

SNC-LAVALIN

Hydro Québec

CECI

Oxfam Québec

crc sogema

KPMG

LE DEVOIR

Inscription : www.corim.qc.ca • Informations : 514-340-9622

« Hommage à Lewis Carroll »
27^e SALON DU
LIVRE ANCIEN
DE MONTRÉAL

Une exposition de documents sera présentée sous vitrines

PRÉSENTÉ PAR LA CONFRÉRIÉ DE LA LIBRAIRIE ANCIENNE DU QUÉBEC
WWW.BIBLIOPOLIS.NET/CLAQ

LES 25 ET 26 SEPTEMBRE 2010
samedi de 12h à 18h - dimanche de 11h à 17h

UNIVERSITÉ CONCORDIA, PAVILLON MCCONNELL
MÉTRO GUY-CONCORDIA
1400, BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST

LE DEVOIR ADMISSION \$6.00
POUR LES DEUX JOURNÉES

RABAIS DE \$1.00 AVEC CETTE ANNONCE

ÉDITORIAL

Détresse chez les enfants

Tous responsables

Tare occidentale, la négligence faite aux enfants n'épargne pas le Québec. Et encore moins le Grand Nord québécois, où les taux de détresse sont nettement plus élevés qu'ailleurs, plaçant les plus jeunes dans des tableaux de désolation extrême. Cette négligence subie par une jeunesse sans défense nous renvoie toutefois tous, population et gouvernements compris, à notre propre indifférence.

Les bilans tracés lundi tant par les directeurs de la protection de la jeunesse (sur le portrait de enfants signalés aux DPJ) que par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (sur la situation des enfants au Nunavik) sont désolants. Au Québec, 38 % des signalements retenus cachent des cas de négligence, dont 42 % compromettent la sécurité des petits. Dans le Grand Nord, le tiers des enfants fait l'objet d'un signalement auprès des directeurs de la protection de la jeunesse — alors que la moyenne provinciale oscille plutôt autour de 5 %.

Les DPJ proposent cette année de «faire face à la négligence». Cela suppose d'y être attentif à titre de parents, d'amis, de voisins, d'éducateurs. Cela sous-entend une responsabilité collective du bien-être des enfants. Cela implique de s'extraire du confort de l'indifférence. Cela invite à détecter les manquements dont un enfant souffre. Au Québec, 11 656 enfants négligés, qui ont manqué de l'essentiel, ont retenu cette année l'attention des DPJ. C'est l'équivalent de toute la population des 14 villages du Nunavik.

Faire face à la négligence, c'est aussi une responsabilité politique. Trop aisément les autorités s'en dégagent, même si les rapports venus des organismes de protection des droits des enfants s'accroissent: ils dénoncent tous l'apparente tolérance gouvernementale envers ce tiers monde planté dans le nord du Québec. En 2007, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse avait brossé un tableau très noir des services de protection de la jeunesse au Nunavik.

Bien qu'il souligne des améliorations dans la prestation des services, le rapport de suivi publié lundi conclut que «la situation des enfants demeure aujourd'hui très alarmante, car la détresse sociale semble s'intensifier». L'inaction politique est l'une des causes premières de cette détérioration.

Il n'y a pourtant rien d'inédit dans ce triste compte-rendu. Rien que les gouvernements ne savent pas, et depuis nombre d'années. Aux prises avec d'aigus problèmes de surpeuplement, qui accentuent les difficultés et favorisent les abus et la négligence, les communautés du Nunavik manquent cruellement de logements. Le gouvernement Charest a annoncé cet été une majoration de 60 % des budgets destinés à la santé et aux services sociaux du Grand Nord. Il faut espérer que cet argent frais servira véritablement à construire des dizaines de nouvelles unités, non seulement pour la population, mais pour les travailleurs.

Car l'efficacité des services sociaux est tributaire du recrutement et du maintien du personnel en place — des conditions alléchantes ne pourraient certes pas nuire. Le compte-rendu de la Commission rappelle que le personnel ne suffit pas à la tâche, qu'il est épuisé, ce qui attaque directement la stabilité des postes. Ceux-ci restent souvent vacants. Ils sont parfois occupés par des intervenants inuits trop intimement liés aux victimes ou si vulnérables eux-mêmes qu'ils deviennent inefficaces.

Ces rappels d'une détresse vécue à la fois si près et si loin de nous choquent et dérangent. Apprenons, population et gouvernements, à y être sensibles non pas seulement au moment du dévoilement des rapports-chocs, mais en tout temps. Apprenons à combattre notre propre négligence.

machouinard@ledevoir.com

Commission Bastarache

Une farce

On le fait exprès à la commission Bastarache pour tourner en rond, poser des questions inutiles, s'attarder au futile tout en évitant soigneusement de pousser plus loin l'enquête quand enfin on traite de la nomination des juges?

Et où est Michel Bastarache dans cette commission qui porte son nom? Il n'intervient pas, sauf à mauvais escient, laisse les avocats s'acharner quand il s'agit de discréditer la version de Marc Bellemare, mais bâcler les interrogatoires ou les noyer sous les détails quand les parties mises en cause par l'ancien ministre de la Justice s'expriment.

La journée d'hier a été exemplaire à cet égard. L'avocat du premier ministre, André Ryan, a longuement asticoté l'ancien sous-ministre associé Georges Lalande, qui avait déjà témoigné de nombreuses heures la veille, en y allant de questions aussi peu pertinentes que de savoir si, lorsqu'il a croisé Marc Bellemare cet été, c'était sur la terrasse ou à l'intérieur d'un restaurant, ou si, en cette ère du courriel, il est venu lui-même porter au *Devoir* un texte d'opinion qu'il souhaitait voir publié!

Heureusement, ces niaiseries ont fini par finir. Le témoin suivant, le ministre Norman MacMillan, est allé droit au but: oui, il a appuyé l'avocat Marc Bisson, fils d'un collecteur du parti, qui souhaitait devenir juge. Enfin dans le vif du sujet! Erreur: en vingt minutes, M. MacMillan avait vidé son sac et fermé ses documents, visiblement pressé de partir. Cela tombait bien: les avocats n'avaient rien d'autre à lui demander alors son témoignage, contradictoire, restait à explorer.

Scénario inverse dans l'après-midi, où le collecteur de fonds Charles Rondeau a, à la demande de l'avocat de la commission, longuement détaillé ses activités de financement, jusqu'au nombre de personnes qui peuvent entrer dans une salle lors d'une soirée-bénéfice. «Ça fait une heure quinze qu'on jase», a fini par objecter, au grand soulagement de tous, M. Ryan. Le commissaire Bastarache, lui, ne pipait mot alors qu'en matinée, il ne s'était pas gêné pour bloquer des questions de l'avocat de Marc Bellemare sous prétexte qu'il revenait sur des faits établis...

L'intervention de M. Ryan a donc permis de faire déboucher la jassette sur de vraies questions et on a su que M. Rondeau était intervenu pour l'une des nominations controversées, celle du juge en chef adjoint Michel Simard. Donc, M. Bellemare avait raison? Non, car il s'agit maintenant de tout banaliser. Des pressions indues? Pas du tout, plutôt le travail d'un bon député ou d'un militant dévoué, ont dit les témoins hier, en précisant même que c'est M. Bellemare qui a, à leur surprise, finalisé les nominations qu'ils n'avaient eux-mêmes que suggérées en passant.

Pourtant, tout ceci renvoie exactement aux propos de Marc Bellemare en avril qui, alors que le Québec s'interrogeait sur les liens entre le financement du Parti libéral, des secteurs comme la construction et l'attribution de contrats ou de nominations, avait simplement révélé l'influence des collecteurs de fonds auprès du gouvernement. L'actuelle commission est une perte de temps, mais ce qu'elle laisse entendre confirme qu'il y a bien plus vaste à explorer.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

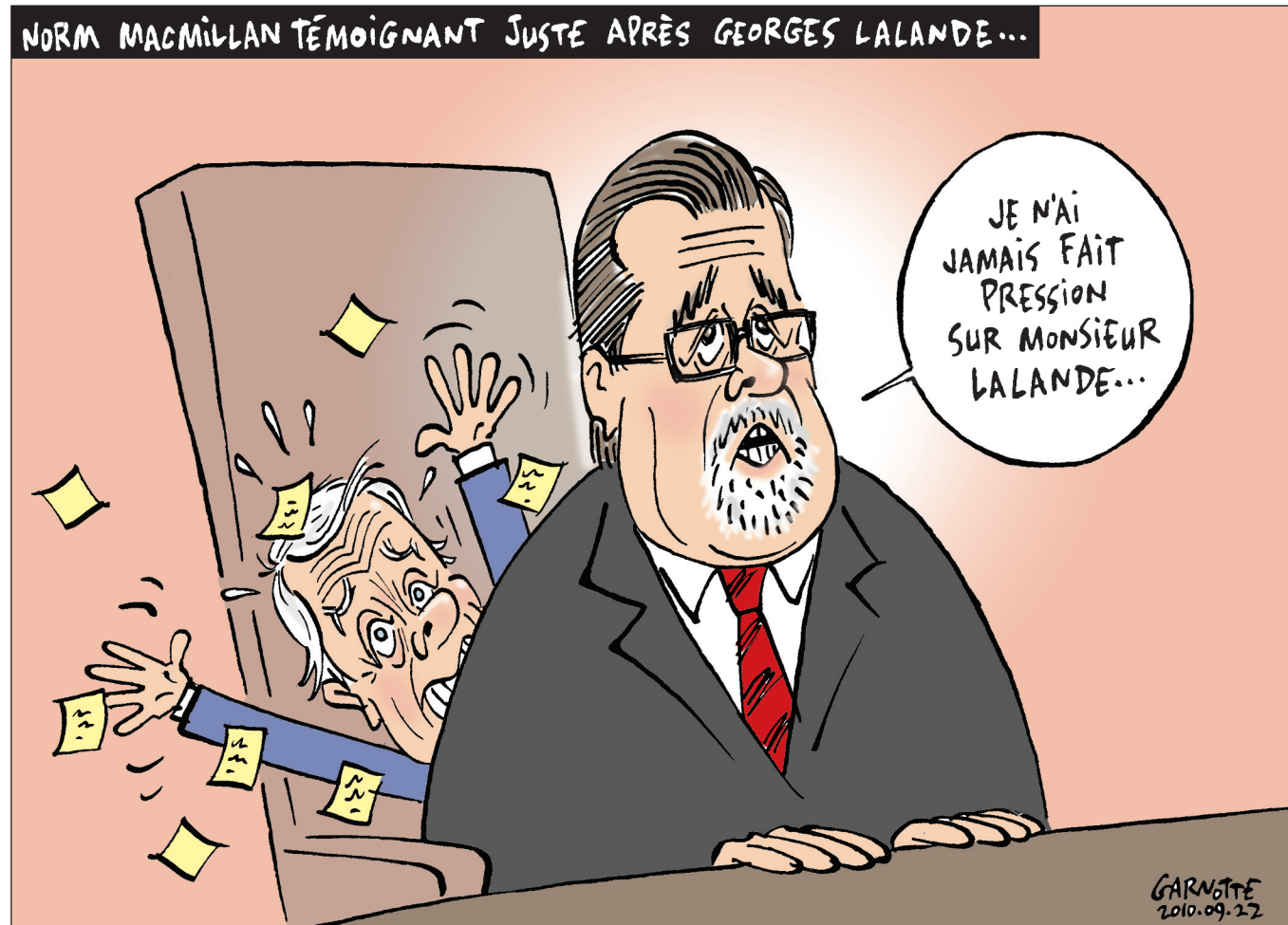
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Plein gaz!

L'attitude du gouvernement Charest dans le dossier des gaz de schiste me rappelle cette célèbre phrase d'un amiral américain durant la guerre civile: «*Damn the torpedoes, full speed ahead!*» Dans le contexte québécois on pourrait traduire cela par «Plein gaz!»

La plupart d'entre nous n'ont entendu parler des gaz de schiste qu'au milieu de l'été. À ceux et celles qui réclament un débat public, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, déclare que le débat a eu lieu et que celui-ci est clos. Plein gaz!

À ceux qui demandent un moratoire le temps d'analyser les tenants et aboutissants de l'exploitation du gaz, la même ministre affirme que cela va faire fuir les compagnies. Plein gaz!

On apprend également que d'anciens chefs de cabinet ministériel libéraux siègent aux conseils d'administration ou ont été engagés comme lobbyistes. Pure coïncidence? Plein gaz!

Selon le ministre du Développement durable et de l'Environnement, Pierre Arcand, le Québec possède très peu de connaissances sur cette filière énergétique. Pas grave. Plein gaz!

Les problèmes environnementaux causés par l'industrie gazière aux États-Unis? Cela n'arrivera pas au Québec. Plein gaz!

D'anciens commissaires du BAPE critiquent sévèrement son mandat restreint et le délai très court pour produire son rapport. Le ministre Arcand affirme que le BAPE a toute la latitude voulue. Plein gaz!

Certains diront que le gouvernement Charest abuse de son pouvoir au détriment du processus démocratique... Peu importe, plein gaz!

Philippe Dorais
Montréal, le 19 septembre 2010

Ridicule

Les Jeux olympiques de Montréal ont eu lieu en 1976. J'avais alors 26 ans. Je suis aujourd'hui âgé de 60 ans et suis trois fois grand-père. Depuis les exploits de Nadia Comaneci, il s'en est produit, des choses.

Pensez aux progrès de l'informatique, à l'Internet et à toutes les nouvelles technologies. Pensez à toute la mouvance dite verte qui s'installe. Pensez à tous les progrès médicaux, et j'en passe.

Alors est-ce que quelqu'un peut m'expliquer pourquoi en 2010 nous en sommes encore à chercher le secret du fonctionnement du toit du Stade olympique? Combien de millions tout simplement gaspillés à cette fin?

Il doit y avoir une raison et, en tant que contribuable, j'aimerais bien la connaître, car pour moi et bien d'autres, j'en suis certain, cette situation est tout simplement ridicule.

Il ne s'agit pas de se rendre sur la Lune, mais de s'assurer qu'un toit puisse fonctionner adéquatement. La situation a assez duré, nous avons d'autres priorités comme société que d'investir dans ce gouffre financier qu'est le toit d'un stade de sport.

Jean Chenay
Sherbrooke, le 17 septembre 2010

Qui est l'incompétent?

L'opinion populaire semble croire à la droiture de maître Marc Bellemare depuis ses déclarations fracassantes qui laissent planer un doute sur la nomination de trois juges et entachent l'appareil judiciaire. Depuis le début de la commission Bastarache, je me pose des questions:

Qui est l'incompétent? Charest ou Bellemare? Pourquoi Bellemare n'a-t-il pas pris ses responsabilités de ministre de la Justice et envoyé paître les prétendus pourvoyeurs de fonds?

N'a-t-il pas été approché pour ses compétences comme ministre de la Justice? Pour-

quoi a-t-il fait le vide de ses proches collaborateurs dans un si court mandat? Pourquoi un avocat de profession prend-il des notes sur un bout de carton avec trois stylos différents? Pourquoi avoir attendu sept ans avant de vider son sac, n'aurait-il pas dû le faire lors de sa démission, pourtant fracassante elle aussi? Pourquoi doit-il lire devant les médias une déclaration-choc avant de se présenter à une audition? Pourrait-il souffrir du syndrome de la faute des autres? Pourquoi a-t-il admis que le système des nominations, même imparfait, lui semble correct? Se peut-il qu'il ait des comptes à rendre envers ce parti qui a cru en ses compétences et qui lui a refusé de s'engager dans le financement de sa campagne électorale dans la ville de Québec?

La commission Bastarache ne pourra sans doute pas répondre à mes questions...

Richard Rancourt
Rimouski, le 17 septembre 2010

Quelle ressemblance!

En première page de l'édition du *Devoir* du jeudi 16 septembre, sous le titre «*Que voulez-vous?*», nous voyons une photo de Michael Ignatieff prise par Jacques Nadeau. Elle a été captée alors que le chef libéral prenait un bain de foule au Festival western de Saint-Tite avant qu'il se dirige à Shawinigan pour assister au caucus des députés libéraux fédéraux.

Ne trouvez-vous pas que la ressemblance avec Jean Chrétien est pour le moins frappante? Est-ce que la grande tournée pancanadienne de M. Ignatieff l'aurait convaincu de calquer son image politique sur celle de l'ancien premier ministre? Ou ne serait-ce qu'une moue prise accidentellement par un photographe... fort habile?

Jean Turcotte
Montréal, le 16 septembre 2010

LIBRE OPINION

Si la tendance se maintient...

GÉRARD BRIAND
Montréal

Si l'on veut se réapproprié et actualiser, en mode international cette fois, la maxime notoire de Bernard Derome, le Québec pourrait bientôt assister à la formation d'un gouvernement de coalition Parti québécois-Québec solidaire, naturellement social et solidairement souverainiste.

Selon le récent sondage *Le Devoir-The Gazette*, avec Amir Khadir «second plus populaire élu à l'Assemblée nationale» et aujourd'hui «3^e choix préféré des Québécois comme premier ministre», le cochef de cet incontournable tiers parti qu'est maintenant Québec solidaire vient de sauter l'important cap et la masse critique des 10 % dans les intentions de vote.

Ainsi, le Québec pourrait bientôt rejoindre — ce serait du jamais vu dans l'histoire récente de notre bipartisme parlementaire britannique — les nouveaux gouvernements de coalition comme ceux formés récemment en Angleterre ou en Australie ou celui qui a failli prendre forme l'an passé à Ottawa avec cette éphémère coalition PLC-NPD-BQ.

En fait, plus rien ne tient et tout est pa-

radoxalement possible en ces temps de lassitude politique inégales et cette lourde tendance notée en Occident quant aux taux de participation des électeurs qui se font aussi bas que les taux d'intérêt bancaires... et vérifiés plus que jamais lors des récentes complémentaires dans Vachon et Saint-Laurent!

En conséquence, cette balance du pouvoir lors d'une prochaine élection générale pourrait dépendre de nombreux effets cumulés, dont ce vote «hors de l'île de Montréal» qui pourra être enregistré dans les circonscriptions dites francophones plus nombreuses; ou dans cette mesure et cette vague de mécontentement habituelle contre le gouvernement en place ou envers tous ces partis traditionnels déjà «usés par le pouvoir ou sa proximité». Mais le résultat final dépendra surtout de la formation politique qui inspirera le plus tous ces changements tant souhaités: «*Yes We Can.*»

À ce titre, les circonstances semblent profiter présentement aux cercles grandissants et aux 5000 membres de Québec solidaire. Ceux-ci détiennent une nette longueur d'avance au chapitre de ce «réel changement». D'ailleurs, celui-ci ne devrait pas tarder à s'exprimer par le prisme des grands médias et ses analystes plutôt

habités ou attirés par le conformisme et le bipartisme.

Pourtant, sans trop de moyens organisationnels et financiers, QS sait déterrer habilement le financement illicite de tous ces vieux partis. En plus, ses membres sont invités présentement à participer à pétrir la pâte d'alternatives citoyennes intéressantes en vue de construire un pays composé d'entreprises minières, gazières et forestières plus responsables où les régions ressources pourront profiter de programmes d'efficacité énergétique grâce à Eole-Québec et où, tous et toutes, seront plus en santé avec ce pouvoir d'achats et de réduction des coûts des médicaments avec Pharma-Québec.

Si le «passé est garant de l'avenir» ou que «six mois sont une éternité en politique», les 24 prochains mois peuvent être un espace largement suffisant pour Québec solidaire, même avec moins de quatre ou cinq députés, afin de pouvoir créer cette coalition gouvernementale et recréer cette autre et nécessaire commotion politique qu'a été, il y a 35 ans, l'exil du gouvernement libéral de Bourassa corrompu par la construction olympique et l'arrivée d'un PQ gorgé alors d'un programme qui était résolument plus social comme celui de 1976.

IDÉES

Club de hockey Canadien

Pas assez francophones, les Glorieux!

LOUIS FOURNIER

Journaliste, syndicaliste à la retraite, grand amateur de hockey, l'auteur a été vice-président aux communications du Fonds de solidarité FTQ, un des nouveaux propriétaires du Club de hockey Canadien

Fédéraliste, le Canadien? Voyons donc! Le club fait tout bonnement ces temps-ci une belle campagne d'auto-promotion sur le thème «Nous sommes Canadiens»... Il aurait en effet bien du mal à faire campagne sur le thème «Nous sommes Québécois». Mais comme le dit si bien le président du club, Pierre Boivin, «nous ne faisons pas de politique, nous faisons du hockey». Du «nation building» aussi, en faveur du Canada.

J'ai pensé tout de suite à cette campagne canadienne de nos Glorieux quand j'ai lu dans *Le Devoir* du vendredi 17 septembre, la «libre opinion» de M. Rémi Bourget. Une charge à fond de train contre de prétendus «délices identitaires» et contre le «nationalisme ethnique», rien de moins, de tous ceux qui osent critiquer la direction du Canadien pour la quasi-absence de joueurs québécois et francophones au sein du club. En lisant ce pamphlet antinationnaliste, pour ne pas dire antiquébécois, qui m'a rappelé Pierre Elliott Trudeau — que l'auteur aime d'ailleurs assez pour le citer —, je me suis dit: «Quand on est né pour un petit pain, on se contente du petit peu qu'on a. On patine sur la bottine et on compte dans ses propres buts.»

L'auteur du texte tente en effet de justifier le fait que le Canadien ne comptera que trois joueurs francophones dans son alignement lorsque débutera la nouvelle saison. Le même nombre infime que l'an dernier, malgré toutes les protestations des amateurs et des médias. Et le pire «score» en plus de 100 d'existence du Tricolore.

«C'est bien dommage»...

«C'est bien dommage», admet d'abord l'auteur, pour ensuite justifier totalement cet état de fait inacceptable et défendre, sans aucun esprit critique, la direction du Canadien. Il nous ressort notamment une vieille légende urbaine qui a la vie dure: les joueurs québécois ne veulent pas venir jouer à Montréal! L'auteur cite le cas, très médiatisé, de deux joueurs seulement, alors que des centaines et des centaines d'autres hockeyeurs ont porté avec fierté le chandail du Bleu-Blanc-Rouge. Sans parler de tous ceux qui auraient bien aimé ou qui aimeraient le porter eux aussi.

Notre défenseur du *statu quo* patine en sens contraire des nombreux anciens joueurs du Canadien, qui déplorent tous la quasi-absence de joueurs francophones à Montréal et demandent à la direction du club d'améliorer la situation. Depuis quelques semaines, on a eu droit aux interventions de Guy Lafleur, Patrick Roy, Henri Richard, Vincent Damphousse, Patrice Brisebois et d'autres encore. Même le très prudent Jean Béliveau a mis son petit grain de sel. D'anciens entraîneurs ont aussi tiré la sonnette d'alarme, comme Bob Hartley, Michel Bergeron, Jacques Demers, Michel Therrien, Guy Carbonneau.

En outre, presque tout ce que le Québec compte de journalistes et d'analystes sportifs sérieux et chevronnés déplore que dans un «marché francophone» comme celui de Montréal et du Québec — le seul marché du genre en Amérique du Nord —, il y ait si peu de joueurs de chez nous au sein de la seule équipe établie ici. Et de surcroît, aucun joueur vedette. Certains le dénoncent depuis longtemps, comme Bertrand Raymond — le seul journaliste membre du Temple de la renommée du hockey —, Yvon Pedneault, Réjean Tremblay, François Gagnon, Martin Leclerc, Marc Defoy, et la liste pourrait s'allonger.

«Normalement», le Canadien devrait être l'équipe de la LNH qui compte dans ses rangs le plus grand nombre de hockeyeurs québécois et francophones hors Québec. Peut-être pas 14 joueurs, comme lorsque nos Glorieux ont gagné leur dernière coupe Stanley, en 1993, mais



BRIAN SNYDER REUTERS

Le Canadien ne comptera que trois joueurs francophones dans son alignement lorsque débutera la nouvelle saison. Le même nombre infime que l'an dernier, malgré toutes les protestations des amateurs et des médias.

au minimum le double des trois joueurs que nous avons présentement.

Le message de la direction du CH, repris en chœur par des partisans aveuglés, est le suivant: l'important, c'est que le club gagne. Comme s'il ne pouvait pas gagner avec un peu plus de bons joueurs francophones! Pas des deux de pique, de bons joueurs. Et il y en a.

Les joueurs de notre nation

Autre légende urbaine: il n'y aurait pas assez de joueurs francophones dans la LNH, et pas assez de bons joueurs francophones. Foutaise. Selon les statistiques que j'ai compilées à partir des données de la LNH fournies sur le site *NHL.com*, on compte pas moins de 105 joueurs québécois et francophones hors Québec qui ont joué au moins un match dans la Ligue nationale la saison passée. Cela représente presque 11 % (10,9 %) des hockeyeurs de la ligue. De ce nombre, on comptait 76 hockeyeurs québécois, soit presque 8 % (7,9 %) des joueurs de la grande ligue. Ces informations ont été publiées sur le site québécois d'amateurs de sports *Fanatique.ca*.

Les temps ont changé dans la LNH, avec la mondialisation et les nouvelles règles du jeu. Malgré tout, les joueurs de notre nation, le Québec, sont encore parmi les meilleurs, dans une ligue qui se présente comme la meilleure au monde. Comme disait le légendaire joueur du Canadien Maurice Richard, «les francophones sont nettement désavantagés et se doivent d'être meilleurs que les autres pour réussir dans la LNH» (*La Presse*, le 28 septembre 1986).

Le problème a été bien expliqué par l'un des meilleurs experts québécois en hockey, Georges Larivière, professeur honoraire en éducation physique à l'Université de Montréal. Selon ce spécialiste, les clubs de la LNH recrutent les meilleurs joueurs québécois et francophones, bien sûr, mais ils recrutent peu ou pas de joueurs

de soutien venant d'ici. Ils leur préfèrent des joueurs anglophones, tout simplement parce qu'ils les connaissent mieux. Ce n'est pas un complot, c'est ce qu'on pourrait appeler de la «discrimination involontaire».

Précisons en effet qu'au moins une douzaine d'équipes de la LNH n'ont aucun dépisteur au Québec alors que toutes les équipes, ou presque, ont des dépisteurs en Ontario et dans l'Ouest canadien. Bien sûr, on doit aussi examiner et corriger les lacunes, parfois graves, dans le développement de nos jeunes joueurs ici, mais il faut scruter le contexte global.

Et les autres?

Si le Canadien ne peut pas aligner plus de trois joueurs francophones, comment se fait-il que d'autres équipes de la LNH le peuvent? En ce début de saison, au moins quatre équipes auront chacune quatre joueurs francophones dans leur formation partante: les Penguins de Pittsburgh, les Predators de Nashville, les Blue Jackets de Columbus et les Sharks de San Jose. La crème de la crème, le Lightning de Tampa Bay, en aura au moins cinq. Par ailleurs, huit équipes auront autant de joueurs francophones (3) que le Canadien. La «normalité», répétons-le, ce serait plutôt que le Tricolore soit l'équipe qui en compte le plus.

Pour ceux comme M. Bourget qui parlent vicieusement de «nationalisme ethnique», faut-il préciser que l'élite de nos hockeyeurs compte des joueurs québécois qui se nomment Luongo, Ribeiro, Crawford, Vlasic, Lombardi, Burrows, et des francophones nés hors Québec comme Boyle, Sullivan, Streit. Et même des anglophones bilingues comme Dominic Moore, dont le Canadien s'est hélas débarrassé, on ne sait trop pourquoi. Il y a si peu de hockeyeurs canadiens-anglais bilingues, on devrait les préserver précieusement!

De bons joueurs francophones, des joueurs étoiles aussi, il y en a donc partout dans la Ligue

ationale. Pourquoi le Canadien en a-t-il si peu? Parce qu'il n'y a aucune volonté d'aller les chercher, comme c'était généralement le cas quand l'ancien joueur du Canadien Serge Savard était directeur général de l'équipe. Il y a au sein de la direction actuelle du club une absence stupéfiante de responsabilité à cet égard. D'autant plus que les affaires continuent de très bien aller et que le Centre Bell fait toujours le plein de ses 21 273 spectateurs à chaque match.

Et le Fonds de solidarité FTQ?

En terminant, on doit se poser une question: sur cet enjeu, pendant combien de temps encore les nouveaux propriétaires de l'équipe laisseront-ils toute la latitude à leurs «hommes de hockey», les Pierre Gauthier, Robert Gainey, Jacques Martin et compagnie?

On dit que les frères Molson, des Anglo-Québécois ouverts, souhaitent un plus grand nombre de Québécois et de francophones parmi les joueurs et aussi les dirigeants du club.

On dit également que le Fonds de solidarité de la FTQ est très préoccupé par cet enjeu. Le Fonds, dont l'actif est de 7,3 milliards, a effectué un énorme investissement de 50 millions dans l'entreprise Le Club de hockey Canadien. Ses quelque 578 000 actionnaires sont ainsi un peu devenus des petits propriétaires de nos Glorieux. Cette entreprise est fort rentable et le Fonds fera fructifier son investissement au bénéfice de ses épargnants. Mais le Fonds de solidarité a une autre mission: investir dans des entreprises québécoises pour y créer et maintenir des emplois. On ne peut pas dire que le Canadien, en ce moment, offre beaucoup d'emplois à des joueurs de hockey québécois et francophones.

Faudra-t-il attendre la venue d'une nouvelle équipe à Québec, fleurdelisée celle-là, pour qu'enfin les Québécois obtiennent un peu plus de respect de la part d'une équipe centenaire, le Canadien, qui s'est bâtie grâce à eux et qui, en fin de compte, leur appartient un petit peu?

Gaz de schiste: la désinformation

MICHAEL BINNION

Président et chef de la direction de Questerre Energy

Les recherches de M. Robert W. Howarth, citées dans le récent article «Le gaz de schiste serait aussi polluant que le charbon», publié le jeudi 9 septembre dans *Le Devoir*, atteignent un nouveau sommet dans la désinformation au sujet du gaz de schiste.

Il soutient le concept du charbon propre. Nous sommes soulagés qu'il n'aille pas jusqu'à suggérer qu'il est plus propre que l'hydroélectricité.

Le rapport préliminaire est de M. Howarth, professeur d'écologie et de biologie environnementale à l'Université Cornell. Défenseur du charbon propre, il affirme de manière absurde qu'en raison des émissions associées à l'ensemble du cycle d'approvisionnement, le gaz naturel est en fait plus polluant que le charbon.

Sa comparaison utilise des présomptions arbitraires et non fondées et, comme il l'admet lui-même, il ne considère pas les autres facteurs tels

que les fuites de méthane associées à la production du charbon. Qu'est-ce qui pourrait motiver quelqu'un à suggérer que le gaz naturel, le plus propre de tous les combustibles fossiles, est soudainement un combustible très polluant?

Lobby

Le prix du gaz naturel a baissé considérablement récemment et fait directement concurrence au charbon. L'industrie américaine du charbon est directement menacée par l'émergence du gaz naturel abondant, peu coûteux et propre que l'on retrouve dans la roche de schiste en Amérique du Nord. Il est donc facile de comprendre que le lobby américain du charbon soit si opposé au développement des gaz de schiste.

La vraie histoire est la raison pour laquelle certains écologistes choisissent de faire équipe avec le charbon, alors que chaque enfant en âge d'aller à l'école sait que c'est le combustible fossile le plus polluant. Peut-être que certains écologistes ne sont pas heureux d'entendre parler d'une source d'énergie propre et abondante.

L'une des études citées par M. Howarth indique clairement que le potentiel de réchauffement de la planète est de 1,2 fois plus important pour le pétrole et de 1,5 fois pour le charbon, comparativement au gaz naturel. Ces chiffres tiennent compte des émissions de dioxyde de carbone et de méthane dans le cycle de combustion complet de ces produits.

En outre, selon Saya Kitasei, MAP Sustainable Energy Fellow du WorldWatch Institute, une organisation environnementale de recherche indépendante réputée, «les émissions de méthane associées à l'extraction souterraine du charbon sont en fait plus élevées que celles associées aux systèmes de gaz naturel sur une base de BTU unitaire». L'étude de M. Howarth ne tient pas compte non plus de la «déforestation à grande échelle, de la perte de biodiversité, de la pollution de l'eau et de la destruction du paysage» par l'industrie du charbon. Elle conclut qu'«il est irresponsable d'offrir à l'industrie du charbon davantage de munitions dans sa lutte à maintenir la dépendance des États-Unis à ce qui est, et nous

en sommes toujours convaincus, le combustible fossile le plus polluant».

Le contexte du Québec

Y a-t-il une raison justifiant que le Québec s'imme dans un débat politique aux États-Unis au sujet de la dépendance au charbon? Devrions-nous réimprimer des mythes propagés par les groupes politiques aux États-Unis à titre de science ou d'information?

L'industrie du gaz de schiste est naissante au Québec. Le processus du BAPE fournit un forum de discussion sur la meilleure façon de produire du gaz de schiste au Québec. Le Québec est dans une position idéale pour devenir un chef de file mondial du développement responsable du gaz de schiste.

En plus de continuer à avoir du gaz naturel à prix abordable, les Québécois pourraient le produire au Québec et avoir aussi des emplois et des revenus considérables. Les Québécois doivent se demander qui profiterait des prix de gaz naturel élevés et pourquoi ce sont les mêmes personnes qui croient au charbon propre.

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélar Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscas (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

LIBÉRAUX

SUITE DE LA PAGE 1

lui demandait d'intervenir pour proposer sa candidature au poste de juge en chef de la Cour du Québec. M. Simard avait été conseiller juridique pour le PLQ dans les années 1970, a précisé M. Rondeau. Quelque temps plus tard, il profitera d'une rencontre avec M. Bellemare pour lui faire part des souhaits de son ami Simard. Sur le coup, le ministre n'a pas une «super réaction», soutient M. Rondeau. M. Bellemare téléphone quelques jours plus tard et lui apprend qu'il ne peut nommer M. Simard juge en chef. Il propose de le nommer plutôt juge en chef adjoint. M. Rondeau avertit alors M. Bellemare que son ami refusera cette proposition. Finalement, M. Bellemare s'exécute et M. Simard accepte finalement la promotion. Un décret a été nécessaire pour lui permettre de continuer à siéger vu son âge.

Simard a contribué à choisir Gosselin-Després

À titre de juge en chef adjoint de la Chambre civile, M. Simard se retrouve, sur une base régulière, à présider des comités de sélection. Parfois même en dehors de son domaine: il a par exemple présidé le comité du concours à la Chambre de la jeunesse qui a débouché sur la nomination de Line Gosselin-Després, a appris *Le Devoir*. Il s'agit de l'une des trois nominations que M. Bellemare dit avoir faites sous pression. En novembre 2003, M. Simard — qui venait d'obtenir sa promotion le 5 — ne devait pas faire partie de ce comité. C'est Paule Gaumond, juge en chef adjointe de la Chambre de la jeunesse, qui devait le présider. Or Mme Gaumond, dans une lettre adressée au ministre le 24 novembre 2003, annonça qu'elle se refusait «à l'égard de trois candidats» et indiquait que son collègue Michel Simard «serait disposé à agir alors comme substitut»; proposition que M. Bellemare entérina le lendemain.

L'ancien ministre du Travail Michel Després, maintenant président de la Commission des normes du travail, a pour sa part reconnu, hier, qu'il s'était effectivement entretenu avec Marc Bellemare très brièvement sur la nomination à la Chambre de la jeunesse à l'hiver 2004. Lors de cette conversation, a-t-il soutenu, c'est M. Bellemare, et non lui, qui avait nommé le nom de Mme Gosselin-Després, alors épouse d'un cousin du ministre. Le ministre de la Justice était au courant qu'une personne de la parenté de M. Després participait à ce concours. M. Després a toutefois nié qu'il s'agissait d'une «pression» sur son collègue. Il aurait approuvé la décision de M. Bellemare le 24 mars au Conseil des ministres; réunion de laquelle il s'est retiré lorsque la nomination a été présentée par M. Bellemare, puis votée.

Nomination problématique de Bisson

Quant au ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, il a explicité, hier, en quelque 35 minutes, ce qu'il avait déjà reconnu dans les médias il y a quelques mois, soit qu'il était effectivement intervenu pour aider son commettant Marc Bisson, fils de son organisateur politique Guy Bisson, à réaliser son ambition de devenir juge. Il a toutefois nié qu'il s'agit d'une «pression». M. MacMillan a raconté que Guy Bisson lui avait parlé à quelques reprises des ambitions de son fils, lequel avait échoué à obtenir une nomination sous le gouvernement précédent, en 1994.

Marc Bisson, qui avait franchi l'étape du comité de sélection en 2002, a sollicité une rencontre avec M. MacMillan, qui s'est finalement déroulée à l'heure du dîner au restaurant Le Parlementaire le 6 novembre 2003. À cette occasion, le député de Papineau a promis de voir ce qu'il pourrait faire pour «aider» M. Bisson. M. MacMillan a affirmé qu'il ferait de même pour toute personne qui viendrait de sa circonscription; mais il a précisé plus tard ne pas avoir aidé d'autres avocats de sa circonscription souhaitant accéder à la magistrature parce qu'il «ne les connaissait pas».

Le 6 novembre, en quittant la table, les deux hommes tombent par hasard sur le ministre de la Justice, a raconté M. MacMillan. Ce dernier présente son commettant comme un avocat qualifié, avec expérience comme procureur de la Couronne en matière criminelle, et qui «serait intéressé à être nommé juge». M. Bellemare semble ne pas connaître le nom de M. Bisson, note M. MacMillan. Il lui demande même s'il serait prêt à siéger en dehors de son district de Hull. C'est le lendemain que le nom de M. Bisson apparaît étrangement dans les documents, même si le comité de sélection, pour le concours, ne l'avait pas proposé! Deux candidats sur trois que le comité avait sélectionnés ont échoué l'étape de vérification auprès de la SQ; et même si un des trois franchit cette étape, M. Bisson est quand même inséré dans le processus. Sans compter que le concours pour lequel il avait postulé n'était plus valide. Marc Bellemare finira quand même, le 26 novembre, par le nommer juge coordonnateur adjoint à Longueuil. Une fois la nomination faite, M. Bellemare, au dire de M. MacMillan, montre avec fierté la signature à son collègue. «Il avait l'air être aussi heureux que moi», a soutenu M. MacMillan.

Lalande cuisiné

La matinée avait été entièrement consacrée à la poursuite du contre-interrogatoire de l'ex-sous-ministre associé Georges Lalande, lequel a grandement corroboré les allégations de M. Bellemare lundi. André Ryan, l'avocat du premier ministre Jean Charest, a entre autres tenté de démontrer que M. Lalande avait ajusté son témoignage avec M. Bellemare. L'avocat du Barreau, Pierre Bourque, estimant qu'on allait trop loin, a cru bon intervenir pour faire répéter à M. Lalande devant la commission qu'il avait prêté serment plus tôt.

Par ailleurs, *Le Devoir* a appris qu'à partir d'aujourd'hui, c'est l'avocat Jean-François Bertrand et non plus M. Régnald Beaudry qui questionnera les témoins au nom de M. Bellemare.

Le Devoir

FLAHERTY

SUITE DE LA PAGE 1

matière d'économie, la croissance à long terme, la prospérité, le «rétablissement de l'économie», la «qualité de vie de nos enfants».

«Avec une coalition Ignatieff-NPD-Bloc québécois, tout serait menacé», a lancé M. Flaherty. «Aucun secteur de notre économie ne sera épargné. Tous les contribuables seront touchés.» Disant vouloir «s'élever au-dessus de la politique mesquine [petty]», il a vilipendé les partis d'opposition qui critiquent les réalisations économiques du gouvernement. «Ne démolissez pas notre pays pour des gains politiques à court terme», a-t-il prévenu.

M. Flaherty a par ailleurs vanté en détail les principales initiatives économiques de son gouvernement et la bonne tenue de l'économie canadienne dans la crise qui secoue le monde depuis deux ans. Il a soutenu que le gouvernement «a agi de manière préventive», ses actions ayant permis de mieux encaisser les secousses de cette crise — se gardant bien de rappeler que son énoncé économique de 2008, qui a provoqué une crise politique nationale sans précédent, ne comportait aucune mesure pour stimuler l'économie alors que la crise était déjà palpable.

Il a aussi présenté les trois partis d'opposition comme des champions des taxes et des impôts et a affirmé que «les augmentations de taxes [de la coalition] pourraient faire perdre 400 000 emplois» au Canada.

«Les Canadiens sont fatigués de l'instabilité politique», a dit M. Flaherty. «Ils sont fatigués d'avoir des élections tous les deux ans. Ils savent que nous avons besoin d'un gouvernement stable pour assurer la reprise économique et la croissance à long terme.» Et s'il a souligné que le gouvernement ne veut pas d'élections, il a prédit qu'il y en aurait tôt ou tard et que le «résultat sera un gouvernement majoritaire, dans un sens ou dans l'autre».



CHRIS WATTIE REUTERS

Jim Flaherty a donné un discours à saveur électorale, hier, devant les gens d'affaires du Cercle canadien d'Ottawa, au Château Laurier.

Étonnement

À l'image du discours, la réaction à cette sortie inattendue a été vive. Selon Thomas Mulcair, chef adjoint du NPD, «il est clair qu'en prononçant un tel discours partisan devant un auditoire qui aurait plutôt dû entendre quelque chose concernant l'économie et l'avenir du pays, M. Flaherty et les conservateurs commencent à préparer la prochaine élection».

Mais celle-ci n'est pas nécessairement imminente, estime M. Mulcair. Elle viendra plutôt après «un budget matraque au printemps où ils vont lâcher louse Stockwell Day et d'autres pour utiliser la machette, pour couper aveuglément dans les services au public en disant "c'est ça qu'il faut faire", puis en nous mettant au défi de les battre».

«Au lieu d'arriver avec un discours [étouffé] devant un auditoire qui cherchait des réponses substantielles, le ministre a choisi de recycler des peurs d'une coalition possible [datant] de deux ans», a indiqué le libéral Dominic LeBlanc. Son collègue critique des finances, Scott Brison, a

LOTBINIÈRE

SUITE DE LA PAGE 1

interventions et de placer deux micros, le premier pour les habitants de la région et l'autre pour les écologistes et les gens de l'extérieur.

Le modérateur a bien tenté de faire taire Dominic Champagne qui avait amplement dépassé le temps alloué, mais l'assistance s'y est opposée avec véhémence. «Laissez-le parler», a-t-on crié.

Il y avait foule pour venir entendre les promoteurs du gaz de schiste. Environ 350 personnes s'étaient entassées dans la salle municipale, dont plus de la moitié se sont tenus debout. Plusieurs ont dû assister à la séance dehors, à la porte de la salle.

Le président de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ), André Caillé, était entouré de membres de son association, soit Jean-Yves Lavoie, le président de Junex, Jean-Sébastien Marcil, ingénieur pour la même entreprise, Vincent Perron, de Talisman Énergie, et Christine Sauvageau, ingénieure-chercheuse chez Roche. Mme Sauvageau est une spécialiste en eau et elle devait rassurer l'auditoire sur la question délicate des conséquences pour l'eau potable.

Alors que les ingénieurs de l'industrie fournissaient des réponses techniques et rassurantes, les inquiétudes persistaient. Inquiétudes liées à la contamination de la nappe phréatique par les produits chimiques, à la pénurie d'eau (l'exploitation du gaz de

schiste requiert des quantités considérables d'eau), à la dévaluation des résidences, aux catastrophes, aux tremblements de terre...

«Les gaz de schiste sont au gaz naturel ce que les sables bitumineux sont au pétrole», a illustré Serge Fortier, un membre du Comité de vigilance sur les gaz de schiste.

«Qu'est-ce qui est arrivé en Pennsylvanie?», lançait-il après les explications techniques léniifiantes des experts de l'industrie.

Ce fut une dure soirée pour André Caillé. Il a reconnu que l'industrie gazière n'était pas parfaite et qu'elle avait commis des fautes. L'APGQ montrera la porte aux entreprises qui ne respectent les normes les plus élevées, a-t-il dit. «Un mouton noir, ça pollue toute l'affaire.»

Opinions favorables

L'assistance n'était pas unanimement contre l'exploitation des gaz de schiste. Très émue, Patricia Deshaies, de Nicolet, s'en est pris aux «oui, mais pas dans ma cour», selon son expression. Elle est adjointe administrative chez Foraction, un sous-traitant qui fait affaire avec Talisman. En disant non à l'industrie du gaz de schiste, «c'est une quinzaine d'employés que vous mettez dans la rue».

Le maire de Saint-Flavien, Roland Gagnon, s'est dit plutôt favorable à l'industrie gazière, car Saint-Flavien a exploité un gisement de gaz naturel traditionnel. Mais il constate qu'il y a des inquiétudes, surtout par rapport à l'eau.

Le maire de Saint-Édouard, Alain Soucy, donne le

exemple de si Jim Flaherty «ne peut pas dire la vérité sur son propre programme, comment voulez-vous qu'il dise la vérité sur le programme de l'opposition?».

Chez les bloquistes, le chef Gilles Duceppe a dénoncé le «double langage des conservateurs, qui disent vouloir travailler avec l'opposition», mais qui s'en tiennent à «une attitude de provocation». Il a décrit comme des «insipidités» les propos de Jim Flaherty.

Publicité

Si la sortie de M. Flaherty a pu donner une idée des orientations politiques que suivront les conservateurs durant la prochaine campagne électorale, la période de questions a aussi permis de voir quelle sera la réplique libérale.

Michael Ignatieff a ainsi attaqué le gouvernement en dénonçant «le gaspillage» des sommets du G8 et du G20, des avions de chasse et de l'agrandissement des prisons. Il a ajouté à cette liste connue «le triplement des dépenses publicitaires, qui ont atteint la somme inouïe de 130 millions» en 2009-2010.

Le *Globe and Mail* d'hier révélait en effet que les dépenses du gouvernement en publicité ont bondi de 79,5 millions à 130 millions en deux ans. C'est trois fois plus qu'à l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Près de 50 millions de ce qui a été dépensé en 2009-2010 l'a été pour vanter le plan d'action économique.

Selon M. Ignatieff, la priorité du gouvernement, c'est «prisons, avions et publicité» («prisons, planes and publicity», a-t-il asséné en anglais), alors que les priorités des Canadiens seraient «l'éducation, les soins de santé et les pensions de retraite».

Les conservateurs ont défendu l'investissement en publicité en expliquant que 24 millions ont été dépensés pour la campagne de promotion du vaccin contre la grippe H1N1. Stockwell Day a rappelé «qu'il y a huit ans [à l'époque des commandites], les libéraux avaient dépensé 110 millions» — ce qui, au fait, était dénoncé par les conservateurs...

Le Devoir

RÉVOLUTION

SUITE DE LA PAGE 1

Jacques Beauchemin. Qu'on ait été partisan de l'indépendance ou d'un statut particulier du Québec dans le Canada, il s'agissait fondamentalement d'émanciper les Québécois. C'est pourquoi on pouvait penser que la Révolution tranquille déboucherait sur l'indépendance du Québec ou un statut autonome du Québec dans le Canada.»

L'échec patent de ces deux voies politiques marquerait-il le véritable échec de la Révolution tranquille? Comme si le célèbre «Égalité ou indépendance» de Daniel Johnson s'était finalement soldé par «ni égalité ni indépendance». Le premier à le constater est Pierre Fortin. L'économiste a beau s'insurger contre ceux qui pensent que la Révolution tranquille a échoué — selon lui, cette vague de réformes a permis aux Québécois francophones de rattraper largement leur retard économique —, il n'en conclut pas moins que la Révolution tranquille s'achève sur une impasse politique. «La Révolution tranquille impliquait un projet politique à tout le moins autonomiste, dit-il. Il s'agissait d'élargir la sphère d'autonomie du Québec. Or, en ce domaine, après deux référendums et l'échec de l'accord du lac Meech, il faut bien conclure à un échec à peu près complet.»

Une révolution déroutée?

Ce jugement n'est pas très éloigné de l'opinion du politologue Léon Dion, dont le dernier ouvrage, publié immédiatement après sa mort, s'intitulait *La Révolution déroutée* (Boréal). L'homme, qui avait longtemps combattu pour la reconnaissance d'un statut particulier pour le Québec au sein du Canada, y exprimait sa déception face aux fruits politiques de la Révolution tranquille. Celui qu'on désignait comme le «confesseur» de Robert Bourassa attribuait cet échec aux rapports troubles que les Québécois entretenaient avec leur histoire. «Nous ne sommes pas sûrs d'être porteurs d'une histoire valable, de posséder une tradition enrichissante, un héritage d'un mérite

certain reconnu dans le monde. Nous n'avons jamais complètement renoué le fil de la continuité que Lord Durham avait tranché.»

Par ce jugement, Dion rejoignait l'analyse de son «camarade» de l'Université Laval, le sociologue Fernand Dumont. «En si peu de temps, passer de l'unanimité religieuse au moins apparente à la déchristianisation rapide, de l'ignorance à la scolarisation massive, de M. Duplessis à l'indépendantisme, des contestations de Cité libre au magistère de M. Trudeau, c'en était assez pour éprouver le sentiment de se perdre dans une époque où tout est brouillé», écrivait-il dès 1970 dans *La Vigile du Québec*. Pour Dumont, la Révolution tranquille s'était faite au prix d'une certaine destruction du passé des Canadiens français, devenus Québécois en quelques années à peine. Et nous ne nous en serions toujours pas remis.

Reprenant les analyses de Dion et de Dumont, toute une nouvelle génération d'intellectuels cherche aujourd'hui à renouer le fil de cette histoire. «La Révolution tranquille fut un moment de refondation de la société québécoise», dit Jacques Beauchemin. Par définition, on a fait le procès d'un certain passé. Fernand Dumont avait été un des premiers à voir que ce procès intenté par le Québec au monde canadien-français était injuste et beaucoup trop sévère. On a tout largué. Tout à coup, le Québécois de 1960 considérait le Canadien français comme un porteur d'eau né pour un petit pain, ignorant, inculte, attaché pathologiquement à l'Église et à des mœurs rurales, tournant le dos à la modernité et ayant vécu une congélation historique depuis 1840. Il ne s'agit pas de dire «vive les collèges classiques» et «ramenez-nous le cardinal Léger». Mais cette critique nous a coupés d'une partie de nous-mêmes et nous a amenés à nous refonder sur une espèce de vide.»

La nostalgie de l'action

Pour Beauchemin, l'époque n'est évidemment plus aux grandes réformes étatiques. Le Québec en

serait plutôt à peser les mérites et les défauts de ce qui a été réalisé durant ces années de réformes accélérées. D'aucuns, comme le sociologue Gilles Paquet, vont encore plus loin et remettent radicalement en question l'«étatisme dérivant» qui aurait présidé à ces réformes. Qu'on se souvienne du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), qui proposait la fermeture d'une dizaine de villages et le déplacement pur et simple des populations. Une critique qui rejoint en partie celle du chroniqueur de *La Presse* Alain Dubuc, selon qui la place prépondérante de l'État dans le «modèle québécois» est devenue un «mythe pervers».

Le sociologue Mathieu Bock-Côté est un des rares qui refusent de «s'enfermer dans une querelle exclusivement centrée sur le rôle de l'État». Il s'en prend plutôt aux nouvelles interprétations de la Révolution tranquille qui y voient le moment où le Québec se serait «ouvert à l'autre». Il prend comme exemple le film *C.R.A.Z.Y.*, «où la Révolution tranquille est revisitée du point de vue de l'ouverture de la société québécoise aux minorités sexuelles». Nombreux sont les manuels scolaires qui désignent la Révolution tranquille comme le moment où le Québec s'est ouvert au monde. En 1959, le Québec comptait pourtant 3000 missionnaires de par le monde, dont 1000 rien qu'en Amérique latine.

Même si elle reproche aux acteurs de la Révolution tranquille d'avoir mythifié ces années, l'historienne Lucia Ferretti n'en exprime pas moins une certaine nostalgie d'une époque où «l'on poussait à leurs limites les compétences de l'État québécois. Aujourd'hui, notre État est constamment entravé à cause de la Cour suprême, de la Charte canadienne des droits et de notre lâcheté politique. Depuis, on n'est jamais allés à ce point au bout de nos champs de compétence. À l'époque de la Révolution tranquille, on n'hésitait pas à mener des batailles».

Le Devoir

Le Devoir

serait plutôt à peser les mérites et les défauts de ce qui a été réalisé durant ces années de réformes accélérées. D'aucuns, comme le sociologue Gilles Paquet, vont encore plus loin et remettent radicalement en question l'«étatisme dérivant» qui aurait présidé à ces réformes. Qu'on se souvienne du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), qui proposait la fermeture d'une dizaine de villages et le déplacement pur et simple des populations. Une critique qui rejoint en partie celle du chroniqueur de *La Presse* Alain Dubuc, selon qui la place prépondérante de l'État dans le «modèle québécois» est devenue un «mythe pervers».

Le sociologue Mathieu Bock-Côté est un des rares qui refusent de «s'enfermer dans une querelle exclusivement centrée sur le rôle de l'État». Il s'en prend plutôt aux nouvelles interprétations de la Révolution tranquille qui y voient le moment où le Québec se serait «ouvert à l'autre». Il prend comme exemple le film *C.R.A.Z.Y.*, «où la Révolution tranquille est revisitée du point de vue de l'ouverture de la société québécoise aux minorités sexuelles». Nombreux sont les manuels scolaires qui désignent la Révolution tranquille comme le moment où le Québec s'est ouvert au monde. En 1959, le Québec comptait pourtant 3000 missionnaires de par le monde, dont 1000 rien qu'en Amérique latine.

Même si elle reproche aux acteurs de la Révolution tranquille d'avoir mythifié ces années, l'historienne Lucia Ferretti n'en exprime pas moins une certaine nostalgie d'une époque où «l'on poussait à leurs limites les compétences de l'État québécois. Aujourd'hui, notre État est constamment entravé à cause de la Cour suprême, de la Charte canadienne des droits et de notre lâcheté politique. Depuis, on n'est jamais allés à ce point au bout de nos champs de compétence. À l'époque de la Révolution tranquille, on n'hésitait pas à mener des batailles».

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390